

2017

Les Mondes du Détroit de Gibraltar



Rapport de la Mission d'Etude au
Détroit de Gibraltar

SciencesPo
ÉCOLE URBAINE

Master
Stratégies Territoriales et Urbaines

IHEDATE
Institut des hautes études de développement
et d'aménagement des territoires en Europe

Sophia Bouferou, Louis Cailleau, Elena Mejias, Anaëlle Suberbie

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement et en premier lieu l'équipe de l'IHEDATE, en particulier sa directrice Sandra Moatti, pour nous avoir permis de faire cette mission, mais aussi pour la richesse apportée à nos réflexions, et la confiance qu'elle nous a accordées durant cette année, ainsi que la place qu'elle nous a consacrée au sein de ses locaux. Nous remercions également l'équipe pédagogique de l'École urbaine sous la direction de Madame Brigitte Fouilland, qui nous a encadrés tout au long de ce projet collectif.

Nous remercions tout particulièrement notre Tuteur, Monsieur Victor Said, qui a été un très grand soutien dans la conceptualisation et la réalisation de ce projet. Il nous a apporté son expertise, notamment sur le territoire tangérois et nous a mis en contact avec des personnes clés. Un grand merci à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France, notamment aux responsables de sa Médiathèque qui nous ont fourni un cadre de travail privilégié, ainsi que des ressources documentaires d'une très grande utilité.

Merci également à tous nos intervenants, Muriel Soret, Leila Maziane, Hanae Bekkari, Malika Laaroussi, Abdellatif Brini (AUT), Mounir El Bouyoussfi, Reda Lami, l'équipe de la l'Agence Spéciale Tanger Med (TMSA), Jean-François Gal, Abdelmoula Sadik, Mohamed Charef, Aïssatou Barri (Ponts Solidaires), Dalila Zenati (HCR), Djelloule Markria (GIZ), Malika Haouzir (Caritas), José Juan Franco Rodríguez, Edward Macquisten, Jesús Verdú Baeza, Marcela Iglesias Onofrio, Khalid Mouna, Driss Nachite et Zoubir Chattou, pour leur disponibilité et la grande qualité de leur interventions. Beaucoup d'entre eux nous ont été d'une aide précieuse dans notre recherche d'intervenants et de visites, ainsi que dans notre réflexion. Nous remercions aussi Yolande Benarrosh, Nora Marei, Michel Peraldi, et Nacima Baron-Yelles, qui nous ont apporté à de nombreuses reprises des informations et des contacts de première importance. Nous tenons à remercier en particulier la consule honoraire de Gibraltar, Pierre Fayaud, pour sa réactivité et sa disponibilité durant notre voyage de préfiguration. Merci également à Monsieur le Wali de Tanger et Monsieur Benguedda qui nous ont facilité l'accès sur le territoire de la Wilaya. Merci aussi à Monsieur Omar Chraïbi, Directeur du centre régional d'investissements de la région Tanger Tétouan, pour ses conseils et sa disponibilité.

Merci également à Narjisse Aaqiq qui nous a organisé une matinée dans les locaux de la TMSA ainsi qu'une visite du port Tanger Med.

Nous adressons également notre gratitude à l'Alliance française et au Consulat, qui ont accueillis dans leurs locaux les conférences et les tables-rondes de cette mission d'étude.

Merci enfin aux auditeurs qui par leur dynamisme et leurs interventions ont contribué efficacement à la réussite de ce voyage d'étude.

SOMMAIRE

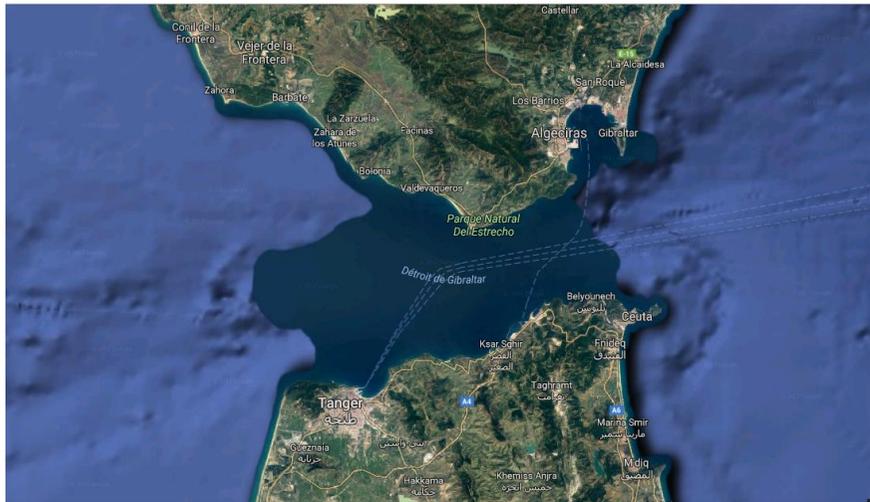
Remerciements	3	Deux campagnes exceptionnelles de régularisation : signe d'une démarche proactive pour l'intégration des migrants au Maroc.....	26
Introduction.....	6	Une intégration des migrants qui s'illustre à travers la participation de subsahariens au sein de certaines institutions marocaines.....	27
I. Un développement volontariste tiré par des infrastructures lourdes ...	11	Une politique d'Asile coordonnée avec le HCR et des projets de lois sur l'Immigration, l'Asile et la Traite Humaine.....	28
A. Une économie tournée vers "l'autoroute de la mer"	11	Décentraliser la gestion des affaires migratoires, le projet de la GIZ	28
La locomotive du développement : le port de Tanger-Med	12	Le Maroc terre d'accueil : un projet paradoxal, déconnecté des problématiques réelles ?.....	29
L'accompagnement du développement économique par des projets d'aménagement et de capitalisation des investissements étrangers	14	Des annonces : quid de la mise en œuvre concrète ?	29
La métamorphose de Tanger comme indicateur visible de l'essor économique.....	16	II- Entre Pouvoir centralisé et pilotage à distance	30
Gibraltar : de l'enclave à la tête de pont.....	17	A- Le Maroc, un pouvoir central fort.....	30
B - La métropolisation de Tanger : un projet présenté comme intégré	20	Histoire d'une centralisation impulsée par la colonisation	30
Le Maroc, « laboratoire de documents d'urbanisme ».....	20	Conséquence de cette centralité du pouvoir sur l'aménagement du Nord du Maroc.....	32
Investir dans des projets colossaux : le pari « d'avenir » de l'Etat marocain dans la région Nord	21	B - Instrumentalisé ou main mise sur les concurrents extérieurs ?.....	33
Un développement social intégré : pallier un « Printemps Arabe » au Maroc ?.....	23	La question des financements, une grande inconnue qui interroge .	33
C - Une politique migratoire apparemment cohérente	24	Un territoire qui attire des investisseurs extérieurs - émergence d'une nouvelle ingérence dans le Royaume ?	34
Le Maroc, un nouvel acteur "gestionnaire" des migrations internationales	24	Le rôle discret mais puissants des Pays du Golfe.....	35
Le Maroc : un point de chute contraint pour les migrants africains.	25	La récente arrivée des investisseurs chinois, une nouvelle stratégie marocaine ?.....	36
Un cadre législatif qui garantit en théorie un égal accès aux droits pour les nationaux et étrangers	25	L'Europe et l'immigration - entre accords commerciaux et chantage financier	38
		C - Les domaines économiques informels échappent-ils au pouvoir ?..	39

L'économie du cannabis : une production décentralisée impulsée par l'extérieur et contournant l'Etat.....	39
Migrations : des flux naturels et anciens échappant au contrôle des Etats.....	41
Le détroit de Gibraltar : un espace maritime de souveraineté disputée.....	42
III- Les limites de ce modèle de développement.....	45
A - Un développement industriel viable ?.....	45
B - L'impact environnemental du développement en cours.....	47
Un littoral urbanisé qui subit divers types de pressions	48
Des conflits environnementaux, sociaux et de gouvernance.....	48
Les perspectives d'un développement durable	50
C - Une société civile qui pallie aux défaillances de l'Etat.....	51
Pour le Développement des Régions rurales enclavées	51
Une société civile active en matière de migrations	53
D - Les limites du développement de l'enclave de Gibraltar	55
Conclusion	57
Bibliographie.....	58
Articles recommandés pour approfondir les thématiques :	59
Bibliographie utilisée pour le rapport :	60

INTRODUCTION

Le projet collectif que nous avons mené a consisté en l'élaboration d'un programme pour un voyage d'étude autour du thème annuel de l'IHEDATE : « les territoires et le monde ». Ce thème particulièrement vaste peut être interprété selon de multiples facettes. Le site choisi pour illustrer ce thème d'actualité est le Déroit de Gibraltar. Hormis le positionnement stratégique géopolitiquement et géographiquement, les territoires autour du Déroit sont complexes par leur appartenance (plusieurs enclaves) et par leur gouvernance. Pour entamer ce projet, nous avons fixé un premier objectif qui consistait à bien saisir la complexité des territoires concernés et de construire une problématique comme fil conducteur à développer le long du voyage. Nous avons démarré par l'établissement d'un

Image satellite du Déroit de Gibraltar – Google Maps



diagnostic des territoires du Déroit articulé autour du sillage de la problématique. Il a été rendu possible par un travail d'analyse bibliographique et statistique poussé, mais aussi grâce à notre tuteur V. Said qui nous a livré rapidement les clés de compréhension pour appréhender la région tangéroise. Ainsi, ce diagnostic, duquel sont ressorties les principales caractéristiques de l'ancrage de la mondialisation sur le territoire, a fait l'objet d'un premier rapport en décembre.

A partir de ce premier travail nous avons entamé les réflexions sur l'organisation du voyage, proprement dites, en respectant les exigences du cahier des charges. L'objectif consistait à aboutir à un programme de voyage faisable en tenant compte des trajets des visites, des *timings*, et de la présence de lieux emblématiques tout au long du parcours. D'autre part, nous avons décliné la problématique par des thématiques journalières en corrélation avec les territoires visités. Cette cohérence entre l'approche thématique et son illustration par le lieu visité nous a permis de proposer un programme journalier offrant une progression dans la réflexion des auditeurs. La prise en compte des



Photo du Rocher de Gibraltar-
Crédits A.Suberbie

profils des auditeurs a également guidé et orienté le choix de certaines conférences et visites.

Une fois les thématiques d'interventions sélectionnées, il fallait trouver les personnalités qualifiées, à même d'apporter des vraies réponses à la problématique du voyage.

La recherche d'intervenants a été appuyée et complétée par un voyage de préfiguration en janvier, où nous avons pu nous rendre au Maroc et à Gibraltar. En plus des rencontres sur place avec des intervenants sélectionnés, nous avons pu repérer les lieux des visites et évaluer l'organisation des trajets. Les trois jours passés sur le territoire ont été d'une particulière richesse et nous ont permis de parachever notre appropriation du sujet.

Munis de toutes ces informations et de ces contacts, nous avons ensuite pu élaborer le programme dans ses détails, avec la volonté d'offrir un cadrage général et des paroles plus officielles en début de semaine afin d'ouvrir une mise en perspective en fin de mission. En mars, nous avons pu présenter les grandes lignes du voyage aux auditeurs lors d'une session de l'IHEDATE, et nous avons pu répondre à quelques-unes de leurs interrogations tout en prenant la mesure des attentes qu'ils nourrissaient à l'idée de ce voyage d'études. Ensuite nous avons achevé les derniers détails du programme, non sans rebondissements, et parallèlement nous avons rédigé une note introductive au voyage à destination des auditeurs.

Finalement, le voyage s'est déroulé du 3 au 7 avril 2017 et ce dossier dresse son bilan.

K. Mouna, Z. Chattou, D. Nachitte – Vidéo de Sophie Knapp



Lors de notre rendu intermédiaire, alimenté par notre voyage de préfiguration et nos recherches documentaires, nous avons déjà articulé notre réflexion autour des flux visibles et invisibles. Nous avons compris à travers nos lectures et nos premiers entretiens, que si la mondialisation la plus médiatisée se faisait "par le haut" (Tanger Med, Tanger Métropole), la mondialisation la plus ancienne et peut être la plus importante, venait du bas (trafic de cannabis, contrebande, migrations). Cette impression d'un pan immergé de la mondialisation s'est muée en certitude lors de notre mission

d'étude. En effet, si le lundi et le mardi ont été consacrés aux projets officiels (TMSA, Agence Urbaine par Monsieur Brini), la deuxième moitié de notre semaine, nous a permis de rencontrer des chercheurs et des acteurs de la société civile qui ont mis à jours des aspects plus invisibles de la mondialisation. Ainsi, la face cachée de l'iceberg s'est illustrée notamment par les nouveaux enjeux posés par la question des migrations africaines vers l'Europe. Le mercredi nous avons constaté la fragilité des projets entrepris aujourd'hui pour accueillir les migrants subsahariens. Ces derniers, de plus en plus nombreux, décident de rester plutôt à Tanger, du fait de la difficulté à gagner l'Europe, pourtant aperçue à l'œil nu de l'autre côté du Détroit. De même, côté européen, la partie "immergée de l'iceberg" est illustrée par les difficultés économiques des villes espagnoles directement voisines du puissant rocher de Gibraltar. Le cas le plus flagrant est celui de La Linea, dont le maire, rencontré le jeudi, tente de pallier au fléau du chômage dans sa ville (entre 35 et 40%). Enfin, la mondialisation c'est également la question du trafic de produits illicites (drogue), un sujet peu visible dans les présentations officielles. A l'inverse, d'autres territoires, pourtant géographiquement très proches, ont des stratégies qui leurs permettent de se spécialiser dans des services et des

industries très lucratives, et de capter tous les flux par des politiques fiscales avantageuses. Il est à noter surtout, que le passage de ces flux mondiaux massifs, n'est pas sans conséquences sur les territoires traversés. Leur spécialisation dans des industries et des services très gourmands en



José Juan Franco Rodriguez, Maire de La Linea – Vidéo de Sophie Knapp

ressources et en consommation des espaces naturels, souvent agricoles, prive d'eau et de terres, les populations autochtones les plus vulnérables, et porte atteinte d'une façon grave et irréversible à la biodiversité et à l'équilibre. L'approche de la démocratie participative est également peu présente dans la mise en œuvre de ces grands projets d'aménagement, dédiés à recevoir et à encourager ces flux internationaux. Les

« concertations » à l'échelle locale sont souvent de pures formalités.

Il nous semble donc nécessaire de comprendre le jeu d'acteurs qui se profile depuis peu dans le cadre de l'accélération des flux et des échanges, formels et informels, autour du détroit de Gibraltar. Si au cours de nos lectures nous avons pu constater que la mondialisation est un processus ancien, elle est aujourd'hui impulsée par de nouveaux acteurs sur de nouvelles aires géographiques. Les trois régions principales qui impulsent la mondialisation, à savoir l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et le Japon, sont bien évidemment concurrencées par d'autres pays, notamment la Chine et les pays du Golfe. Les investissements faramineux de la Chine dans les pays du Maghreb, plus particulièrement au Maroc (1 milliard de dollars à Tanger pour le projet Tanger City Tech), mettent en lumière la place grandissante des échanges Sud-Sud dans la mondialisation. Ils brouillent aussi, l'étroitesse des liens entre l'Europe et les pays du Maghreb hérités de la proximité géographique d'une part et de la colonisation, d'autre part. Cette prise en compte des mutations des jeux d'acteurs à l'échelle internationale dans notre réflexion sur la région Nord du Maroc nous est apparue essentielle. Il est également important de rappeler le rôle primordial de SM le Roi Mohamed VI dans l'insertion du Maroc dans la mondialisation. Si nous avons eu le sentiment que le territoire échappait progressivement aux mains de l'Etat marocain, il n'en demeure pas moins que ces évolutions relèvent de choix politiques extrêmement centralisés. Ainsi, bien que la société civile et les collectivités territoriales jouent un rôle indéniable dans la gestion du territoire, cette dernière doit être mise en perspective à une large échelle.



Nouveau Quartier des Affaires de Tanger – Crédits IAU

Cette restitution se propose donc d'analyser ces différents ressorts que nous avons saisis au cours de cette semaine à Tanger et à Gibraltar, à la lumière des échanges que nous avons eu avec les différents acteurs locaux. Notre approche ici consiste à essayer d'illustrer cette dualité que nous avons ressentie entre ce qui est officiel, ce qui est "vendu" ("vendre la ville aux investisseurs", une expression utilisée par Monsieur Brini pour justifier les choix d'aménagement à Tanger) et ce qui se fait réellement derrière une façade. Très souvent, et en particulier en début de semaine, on comprenait

que ce qui nous était dit était seulement le discours toléré, voir écrit par les institutions, tandis que toute une série de questions que nous nous posions restaient sans réponses, ou tout du moins non dites. Un exemple frappant fut la question des financements publics des projets, sujet sur lequel les auditeurs ont tenté d’insister parfois et face auquel ils se sont exposés au silence. De même, la première visite que nous avons faite de Tanger le lundi après-midi tendait à nous présenter cette ville comme un modèle de développement social, et où toute la stratégie de développement était pensée de manière intégrée pour aborder tous les enjeux sociaux simultanément. Cette présentation aurait pu nous faire croire que nous étions dans une société avec un niveau de développement social équivalent aux grandes villes européennes par exemple. Or ce n’est qu’à la fin de la semaine que

Visite des quartiers de Tanger avec Malika Laroussi – Crédits A. Suberbie



nous avons réalisé à quel point la situation était préoccupante sur certain sujet, comme la scolarisation des filles par exemple (un objectif fixé seulement à 80% de scolarisées en 2021 en milieu rural). L’image d’un “iceberg de la mondialisation” est donc selon nous intéressante car on a un discours émergé, officiel et contrôlé, et derrière une réalité différente, très difficile à cerner précisément à cause de cette retenue de la parole.



Vestige de la Tanger Internationale – Crédits Photos Benoît Boissière

I. UN DEVELOPPEMENT VOLONTARISTE TIRE PAR DES INFRASTRUCTURES LOURDES

A. UNE ECONOMIE TOURNEE VERS “L’AUTOROUTE DE LA MER”

Sur l’ensemble de l’espace du détroit, des grues et des infrastructures et bâtiments nouveaux, délibérément internationaux, tranchent avec un décor typiquement méditerranéen. Les territoires riverains du Détroit de Gibraltar semblent avoir pris la mesure du potentiel économique qu’apporte la situation géographique de cet espace, au carrefour de quatre ensembles mondiaux, ainsi que des flux le traversant.

Le côté marocain offre, tout d’abord, à voir des projets que l’on peut qualifier de pharaoniques. En effet, on se trouve en présence d’une métamorphose d’un territoire, tirée par un rattrapage économique prenant sa source dans les potentialités économiques. En premier lieu, M Bouyoussfi rappelle que le développement de la région Nord prend racine dans un discours prononcé par le Roi Mohammed VI en 2002 : « *S’il est des régions qui focalisent Notre attention, [...], ce sont bien nos provinces du Nord et du Sud, dont Nous entendons faire un modèle de développement régional intégré.*

Dans ce cadre, et parallèlement à la volonté de faire de Tanger et de son port actuel, l’un des plus grands ports et l’une des stations balnéaires majeures de la Méditerranée, Nous avons donné Nos instructions pour l’étude et la réalisation d’un grand ensemble structurant, portuaire, commercial et industriel, sur les rives du Détroit, à l’Est de Tanger. [...] Compte tenu de l’ampleur des investissements et des enjeux stratégiques, [...] Nous avons décidé de créer un organisme de droit privé, doté de prérogatives de puissance publique, et bénéficiant de tous les avantages de nature à lui permettre de mener, dans les

Grues à Tanger-Med – Crédits Photos IAU



*meilleures conditions, toutes les opérations liées à la réalisation de ce grand projet. ».*¹

La volonté étatique et la gestion intégrée des projets de développement transparaissent ici clairement. On distingue ainsi sur le territoire un **trio coordinateur** formé par trois organismes directement rattachés au pouvoir central.

LA LOCOMOTIVE DU DEVELOPPEMENT : LE PORT DE TANGER-MED

Premièrement, l'organisme fondé dans le discours précité du Roi est l'**Agence Spéciale Tanger-Med** (TMSA). Elle est chargée de faire l'office d'un guichet unique pour la gestion du programme d'investissements sur la région Nord et de la gestion des installations (zones portuaires, zones industrielles, touristiques, ...etc). Elle vise à engager le développement de l'économie portuaire et industrielle et tirer parti du potentiel de transbordement portuaire. M. Driss rappelle l'importance des flux en précisant que Gibraltar constitue le 2^{ème} détroit maritime du monde, où circulent chaque année 100 000 navires représentant 20% du commerce mondial et 7 millions de passagers.

¹ Mohammed VI, « Discours de S.M. le Roi Mohammed VI à l'occasion du troisième anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de ses glorieux ancêtres », Tanger, 30 juillet 2002

Ainsi, en quelques années, le port de Tanger-Med, bien qu'assez inactif quand nous l'avons visité, a rapidement été saturé pour son premier terminal ouvert en 2007, captant dès 2009 plus de 3,5 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds), à 95% en transbordement. De plus, la TMSA gère les zones franches qui représentent plus de 1200 hectares et 650 établissements, principalement tournés vers les secteurs logistiques, aéronautiques et automobiles. Parmi ces zones franches, nous avons pu visiter celle de Renault, aussi appelée *Tangier Automotive City*, ce qui a pu démontrer la mesure de ces investissements directs étrangers massifs.

Port de Tanger-Med – Crédits Photos Priscilla De Roo





Issue d'un accord signé entre C Ghosn et Mohammed VI en 2007, les travaux de l'usine commencent sur un site de 300 ha. Aujourd'hui, ce sont 8000 travailleurs qui font les 3/8 six jours sur sept sur les deux lignes de production, faisant sortir un véhicule par minute, ce qui en fait la plus grosse usine du groupe en termes d'effectifs. Depuis l'ouverture, ce sont 1Million de véhicules produits, destinés à 95% à l'exportation, avec des modèles spécifiquement conçus pour le site. La production est organisée à la chaîne sur deux lignes de montages, mêlant l'automatique au manuel.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PAR DES PROJETS D'AMENAGEMENT ET DE CAPITALISATION DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS

Deuxièmement, le secteur de la promotion territoriale et la veille au développement de toute la région Nord est opérée par l'**Agence de développement des provinces du Nord** (ADPN), créée en 1996 dont M. El Bouyoussfi est le représentant. Cet organisme planifie la stratégie de développement économique et humain de la région tangéroise et de son arrière-pays par le financement de grandes infrastructures. Elle s'articule autour de quatre axes de travail :

- la transformation du tissu industriel et la promotion des exportations,
- le renforcement de la compétitivité et de l'investissement privé,
- le développement du capital humain,
- la consolidation des mécanismes de gouvernance institutionnelle.

L'ADPN est rattachée directement au Chef du gouvernement marocain,



Photo du futur TGV – Disponible sur oncf.ma

afin de s'assurer un rôle transversal, pilote et stratégique dans son action. Elle a coordonné la mise en place d'infrastructures majeures comme la ligne à grande vitesse (la première d'Afrique) reliant Tanger à Casablanca, des travaux d'adduction et d'électrification afin de requalifier des zones tant rurales qu'urbaines.

L'élaboration d'un programme quinquennal sur la période 2013-2018 a permis d'apporter un financement direct de 185M€. Ce montant, grâce à l'effet de levier imputable à l'effort d'intégration des mesures, devrait permettre de générer, selon M Bouyoussfi, un montant d'investissement de 2,05G€. Afin de veiller à l'équilibre des territoires, les zones d'intervention sont établies par l'agence selon une méthode qualitative et quantitative basée sur un indicateur de développement spécialement conçu : l'IDS (indicateur de désenclavement social). Cet indicateur inclut les distances du

domicile aux principaux équipements de services publics (distance à la piste, à la route goudronnée, au centre de santé, à l'école, au collège).

Etudiants en formation – Crédits Photo OFFPT

La qualification humaine est un facteur important de réussite de l'ambition tangéroise de se propulser parmi les premières places économiques de la Méditerranée. Avec une population jeune très importante, la région bénéficie d'un atout pour les Investissements



Directs Étrangers qui recherchent aussi de la main d'œuvre qualifiée. Ainsi, la stratégie d'industrialisation nécessite une formation des personnels. L'ADPN s'est fixée, sur ce sujet, l'objectif de 80 à 90 % de scolarisation d'ici à 2022, tant pour les garçons que pour les filles qui accusent aujourd'hui un retard dans l'accès au secondaire évalué à 40% en 2015². L'Office pour la Formation Professionnelle et la Promotion du Travail, joue un rôle central en évaluant le besoin des entreprises et en créant des formations répondant à la demande. Il couvre 93% des besoins, avec un objectif d'1,7M de formations par an à l'issue du programme de 2014-2018 sur tout le territoire national. La stratégie employée est celle de la montée en valeur et en gamme par une intégration des besoins par « écosystème » et une valorisation du capital humain.

Les entreprises spécialisées dans l'automobile comme Renault disposent en plus d'un centre de formation propre, l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile (IFMIA). Il offre une formation de trois semaines aux 8000 employés recrutés par le groupe afin de les spécialiser sur une tâche à l'issue d'une évaluation de leur

² Statistiques de l'UNICEF,
https://www.unicef.org/french/infobycountry/morocco_statistics.html

dextérité, et d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement du site industriel.

LA METAMORPHOSE DE TANGER COMME INDICATEUR VISIBLE DE L'ESSOR ECONOMIQUE

Troisièmement, le développement industriel est accompagné par des projets métropolitains de grande envergure, notamment concernant l'agglomération tangeroise. Ce rôle est joué par **l'Agence Urbaine de Tanger**. Créée en 1997 et placée sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, elle intervient dans l'élaboration de la planification territoriale et assure la gestion urbaine. Dans ce domaine, il est à signaler le programme ambitieux de Tanger Métropole lancé en 2013. Ce plan qui est suivi directement par le Wali de Tanger représente environ 700M€ d'investissement. Il vise à accompagner le développement industriel par un programme urbain de grande ampleur. Parmi les grands projets structurant figure la création de la ville nouvelle de Cherafate, située aux portes du site industriel de Renault. Elle vise à répondre aux besoins économiques par la construction et la planification d'infrastructures

importantes. Instauré sur un modèle de gouvernance proche de celui des villes nouvelles en France dans les années 1960, c'est un organisme technique disposant d'un droit de veto sur les décisions municipales en matière d'urbanisme. Le projet intégré de Tanger Métropole comprend des volets *démographiques*, avec l'encouragement de construction de logements sociaux ; *économiques*, par la mobilisation d'un foncier important destiné aux zones franches ; *sociaux*, par la construction de structures d'accueil pour la petite enfance, d'établissements scolaires ou d'hôpitaux ; *touristiques* par la rénovation du port de Tanger-Ville en une marina et *environnementaux*, par la dépollution du littoral, l'aménagement

Quartier rénové dans Tanger Centre – Google Maps



d'espaces verts, la production d'énergies renouvelables,...etc. La métamorphose de la ville sera plus détaillée dans les parties suivantes.

GIBRALTAR : DE L'ENCLAVE A LA TETE DE PONT

De l'autre côté du Déroit, le territoire britannique de Gibraltar est aussi, depuis la chute du mur de Berlin en 1989 dans une dynamique de diversification de son économie, autrefois essentiellement militaire, comme nous l'a rappelé M Macquisten, directeur de la Chambre de commerce de l'enclave. Si les dépenses militaires représentaient pendant la Guerre Froide 75% de l'économie gibratarienne, et 25% pour les autres secteurs, la proportion s'est aujourd'hui inversée. Fruit d'un investissement dans le potentiel que représente le déroit, la stratégie économique est largement tournée vers le potentiel maritime.

Le premier axe de développement est aujourd'hui donc, l'activité portuaire sur les cargos et porte-conteneurs. Avec les 90 000 navires traversant le déroit, l'enclave a misé sur sa position stratégique pour développer des services aux compagnies maritimes. Gibraltar agit comme

une station d'approvisionnement. D'abord, il s'agit d'un approvisionnement en pétrole accueillant 10% environ des vaisseaux passant d'une mer à l'autre. Ensuite, grâce à son aéroport, l'enclave offre la possibilité de faire les changements d'équipages, avec des marins principalement recrutés dans les pays d'Asie du Sud-Est, et enfin, le ravitaillement en vivres des navires.

Gibraltar – Google Maps



Le second axe de l'ouverture économique de Gibraltar est le tourisme. Chaque année, l'enclave reçoit plus de 10M de visiteurs, selon Monsieur Macquisten. Ces touristes proviennent en partie de la *Costa Del Sol* l'été. Ils sont ainsi des touristes de passage pour, moins d'un jour. Ces derniers sont attirés par la spécificité territoriale de Gibraltar mais aussi par les faibles coûts des produits de luxe, notamment dû à une exemption de la TVA communautaire et à une fiscalité très faible (les parfums, cigarettes, bijoux, etc.). De plus, Gibraltar accueille des bateaux de croisière, qui préfèrent accoster sur une enclave maritime pour ne pas perdre de temps de bus à visiter l'arrière-pays. L'activité des croisières représente 230 navires qui débarquent chaque année entre 2 et 3 milles touristes dans les rues du centre-ville. On estime que cette manne touristique rapporte près de 250 M€ annuellement.

Enfin, le troisième axe de cette transformation de l'économie est la forte tertiarisation bancaire et financière de Gibraltar. En effet, en se positionnant très tôt sur le secteur des paris, notamment en ligne, grâce à une législation favorable à ce type d'activité, il a extrait les principales compagnies britanniques pour les implanter sur son territoire. Profitant d'un faible taux d'imposition (10% sur les sociétés, le deuxième le plus bas de l'UE après Malte), les institutions



financières et bancaires représentent 200 établissements sur le territoire.

Drapeaux à Gibraltar – Crédits Photos Alexandra Mahé



Cette mutation économique s'inscrit d'une façon parfaitement visible dans le territoire gibraltarien. En plus d'accroître sa richesse,

qui a augmenté de 10% en moyenne annuelle depuis 2011, ce qui en fait l'un des cinq pays les plus riches au monde en termes de PIB par tête, les projets urbains témoignent particulièrement bien de la mutation économique et de l'expansion de la richesse créée par l'enclave. Par manque d'espace, plus de 30% de la zone urbanisée se trouve sur des terrains gagnés sur la mer, exclusivement à l'ouest dans la baie d'Algésiras. Aujourd'hui, un nouveau projet voit le jour sur la façade méditerranéenne, qui devrait donner une nouvelle centralité touristique et d'affaires. La nouvelle opération baptisée, *East Side Project* est un investissement de plus d'un milliard d'euros, à destination des résidents les plus fortunés, des touristes haut de gamme et des entreprises, comptant hôtels, casinos, marina...



B - LA METROPOLISATION DE TANGER : UN PROJET PRESENTE COMME INTEGRE

LE MAROC, « LABORATOIRE DE DOCUMENTS D'URBANISME »

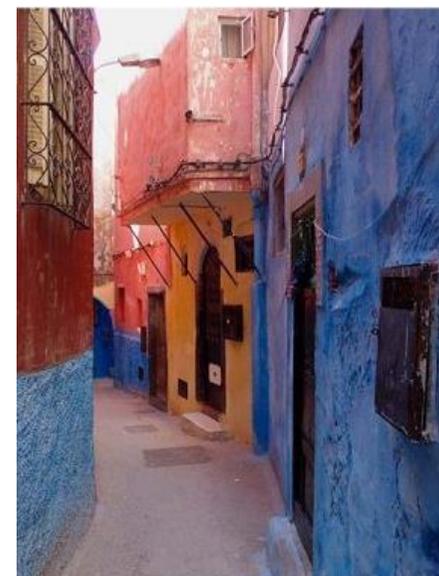
La question de la réglementation urbaine au Maroc ne date pas d'hier. Le pays a été « un laboratoire de documents de planification urbaine » comme en a témoigné M. Brini, de l'Agence Urbaine de Tanger. En 1927, Tanger avait déjà un règlement de voiries. Si la ville n'a pas adopté le plan de zonage de 1948, il n'en demeure pas moins qu'il est le fruit d'une réflexion sur la modernisation de

l'urbanisme. Sans doute permit-il d'inscrire un souci de planification dans l'urbanisme tangérois.

Dans un contexte de croissance urbaine incontrôlée et d'augmentation du taux de pollution, le premier Schéma Directeur de la ville est adopté en 1982. Cette date marque un tournant majeur dans la planification urbaine tangéroise.

Les objectifs principaux affichés sont la mise en valeur du centre, la

préservation de la vocation rurale des douars périphériques, la valorisation des centres secondaires autour de Tanger et l'appui des zones industrielles. Parmi les recommandations fondamentales des urbanistes, figure la continuité entre la plage et les habitations ainsi que la sauvegarde de la Médina en limitant la hauteur. Ainsi, la question de la protection du patrimoine architectural s'est-elle focalisée depuis les années 1980 sur la Médina. Une charte architecturale de la Médina a notamment été récemment publiée dans



Ruelle de la Médina
Crédits : Benoît Lomont

un souci d'harmonisation des bâtiments neufs et anciens d'une part, de maîtrise de son développement d'autre part. Si la Médina a fait l'objet d'une réhabilitation, la question de la préservation de « l'âme » de l'ensemble de la ville ne semble pas avoir été véritablement investie par le pouvoir central comme nous avons pu en être surpris au cours de la mission d'études.

Suite au lancement du Plan d'aménagement unifié de la ville en 2011, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire via l'Agence Urbaine de Tanger et celle de Tétouan a lancé en 2016 l'élaboration de deux nouveaux Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) du Grand Tanger et du Grand Tétouan. Ces deux grands nouveaux chantiers de planification stratégique intégrée sont confiés à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France. Il s'agit désormais de penser l'urbanisme à une large échelle, comme le suggère l'expression « Tanger Métropole », et de privilégier de grands projets structurants.

INVESTIR DANS DES PROJETS COLOSSAUX : LE PARI « D'AVENIR » DE L'ETAT MAROCAIN DANS LA REGION NORD

On peut définir la métropolisation par un « *mouvement de concentration de populations, d'activités, de valeur dans un ensemble*

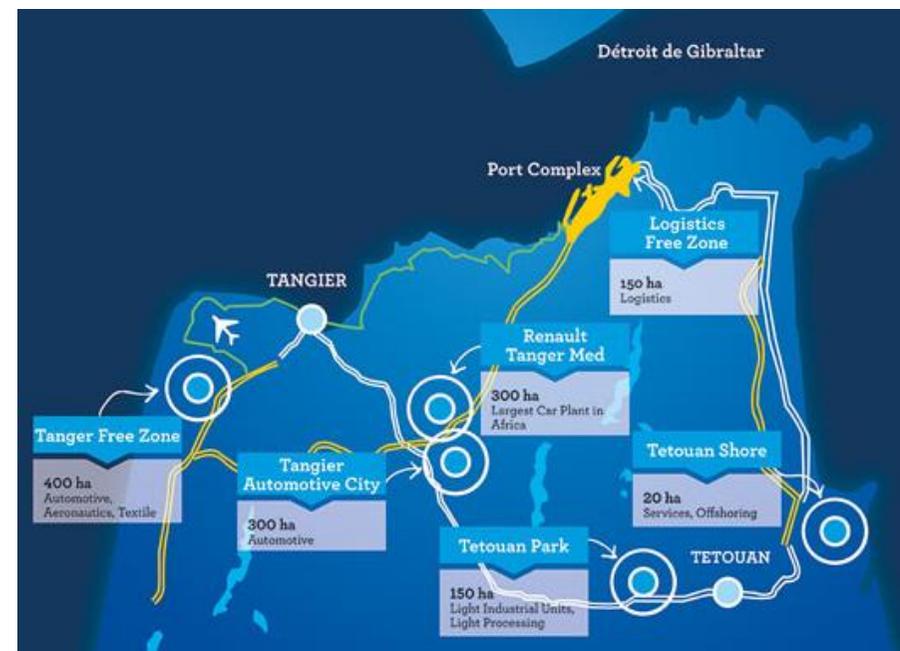
urbain de grande taille » (*Géoconfluence*). Comme le suggère l'expression « Tanger Métropole », l'objectif affiché est désormais d'inscrire la région du Nord du Maroc dans la compétitivité nationale et internationale par sa capitale et les communes rurales limitrophes. Pour se faire, des projets colossaux censés structurer l'armature urbaine et accompagner le développement démographique ont été déployés dans l'ensemble des secteurs de l'aménagement du territoire. L'objectif consiste à mettre en œuvre une véritable politique de développement fondée sur la croissance économique. En 2013, 673 millions d'euros ont été investis dans ce développement urbain regroupant l'ensemble des secteurs, notamment ceux de l'habitat, des infrastructures et équipements, de l'environnement et du patrimoine.

Fortifications restaurées de l'ancienne Médina – Crédits Photos Priscilla DR



Parmi ces projets structurants, on retiendra principalement le réseau routier que nous avons pu traverser accompagné par la création de parkings sur le front de mer et d'échangeurs autoroutiers. Cet ensemble de réalisations et de maillage semble avoir permis de faire face aux problèmes de congestion. L'Etat a notamment exercé son droit d'expropriation pour faire des réserves foncières en échappant aux contestations des habitants. Cet exercice a permis la mobilisation de 4000 hectares pour les zones franches et à vocation économique. Dans cette perspective de mutation urbaine, la reconversion du port de Tanger Ville, que l'on a surplombé le mercredi soir depuis la terrasse de l'hôtel Intercontinental, est un élément majeur de transformation du paysage urbain (augmentation de la capacité hôtelière, déplacements du ferry entre Tanger et Tarifa). Nombreux sont les auditeurs à avoir soulevé la question de la préservation du patrimoine, en d'autres termes celle de « l'âme de la ville », tout au long de la mission d'étude et plus particulièrement à ce moment-là. Si le projet Tanger Métropole s'attache à la réhabilitation des mosquées ainsi que de la grotte d'Hercule, le souci de préservation du patrimoine n'est guère une préoccupation majeure.

Le projet colossal de la Cité Mohamed V Tanger Tech souhaité par l'Etat dessine également les



contours d'une « ville à vendre » en dépit de

Carte de l'organisation des pôles coordonnés par TMSA – Disponible sur www.tmsa.ma

l'importance de sa culture et de son patrimoine. Depuis près de deux ans, l'Agence Urbaine de Tanger travaille en partenariat avec une firme chinoise dans la perspective de réaliser une nouvelle ville « intelligente ». Le renforcement du développement technologique se fera au travers de dix secteurs d'activités parmi lesquels l'aéronautique, l'agroalimentaire et les télécommunications. Une zone franche logistique ouverte sur l'Europe, l'Asie et l'Afrique est également comprise dans le projet. La signature du contrat en mars

2017 concrétise ce projet d'un montant d'1 milliard de dollars. En résumé, il s'agit d'accueillir 300 000 habitants sur une superficie de 2000 hectares dont 90 000 emplois seront dédiés aux habitants de la région. Pour se faire, cela suppose une qualification accélérée de la main-d'œuvre chaque année.

UN DEVELOPPEMENT SOCIAL INTEGRE : PALLIER UN « PRINTEMPS ARABE » AU MAROC ?

La métropolisation de Tanger consiste également à promouvoir un développement social intégré, à savoir l'articulation des échelles d'action d'une part, et d'autre part, l'intégration de l'ensemble de la population, toutes catégories sociales confondues. Ainsi la vision du développement urbain est-elle à l'échelle de l'aire de la Wilaya et non pas seulement à l'échelle de Tanger Métropole, notamment pour contrôler les flux migratoires de l'exode rural.

Nous avons eu l'occasion d'apercevoir les conséquences de l'exode rural au cours de la visite urbaine dans les quartiers informels de Tanger. Semblables à des favelas dans leur forme, comme l'a fait remarquer une auditrice, les quartiers informels sont composés de maisons individuelles en dur. L'une des architectes explique cette forme urbaine par un « goût » pour l'habitat individuel hérité du

monde rural. Cette forme de l'habitat relève donc davantage d'une question sociologique que de moyens de bâtir. L'un des défis majeurs de la métropolisation de Tanger est le rééquilibrage entre la ville et sa périphérie. Cela se traduit par la création d'équipements nouveaux, notamment

dans les
quartiers sous
équipés
recensés. Le
programme



consiste à
réaliser 25

Quartier informel en périphérie de Tanger – Crédits IAU

établissements scolaires, 21 crèches, une mise à niveau de l'hôpital Mohammed V entre autres. Le désenclavement des quartiers informels passe également au travers de leur assainissement. C'est finalement cette contradiction que soulève l'assainissement de quartiers qualifiés « d'informels » qui a suscité la curiosité des auditeurs.

À plusieurs reprises, la rhétorique du développement social de ces quartiers a été utilisée pour expliquer la non-émergence de révolutions arabes au Maroc. Il est certain que les réformes

structurelles de SM le Roi en faveur de la société civile, la « relance économique » ainsi que les tentatives d'intégration de populations exclues ont freiné une possible révolte. Aussi, la relative tolérance du Roi à l'égard du Parti islamique de la justice et du développement (PJD) a sans doute été un facteur d'apaisement des tensions.

C - UNE POLITIQUE MIGRATOIRE APPAREMMENT COHERENTE

LE MAROC, UN NOUVEL ACTEUR "GESTIONNAIRE" DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Si la mer attire les flux de marchandises et pousse le développement régional du Nord Maroc, le Détroit de Gibraltar appelle également les voyageurs, et en particulier celles et ceux en partance d'Afrique qui souhaitent arriver en Europe. La migration est un phénomène ancestral, mais comme nous l'a rappelé Mohamed Charef, chercheur à l'Université d'Agadir et Directeur du Laboratoire d'Etudes sur les Migrations, Anthropologie, Espaces et Sociétés (LEMASE), les écarts de développement et de richesses sont aujourd'hui de plus en plus forts et visibles entre le Sud et le Nord et cet état de fait, accroît toujours plus la volonté de partir pour un avenir meilleur. Or depuis quelques années, la stratégie de modernisation de



L'attente de la traversée – Crédits Photo IAU

l'Union Européenne pour que le Maroc "garde" les migrants sur ses côtes, cette politique fait également partie de la stratégie mise en œuvre pour améliorer l'image du pays à l'égard de ses partenaires Africains, auprès desquels le Maroc aspire à jouer un rôle de leader politique régional.

l'Etat au Maroc se traduit également par une politique spécifique à l'égard de ceux que l'on appelle les "migrants".

Résultant indubitablement de la pression de

LE MAROC : UN POINT DE CHUTE CONTRAINT POUR LES MIGRANTS AFRICAINS

En réalité, bien que cette stratégie de maîtrise de la migration se traduise par des projets concrets, que les différents acteurs ont pu détailler au

“J’ai choisi d’aller où je me sentais en sécurité et c’est le hasard de la vie qui m’a amené ici”

cours de nos échanges, nous resterons marqués par la première prise de parole de Madame Barry, Présidente de l’Association *Les Ponts Solidaires* en interpellant Monsieur Charef, en tant que représentant de l’Institution Marocaine en général, sur la responsabilité du Maroc. Cette interpellation concernait d’une part, l’interrogation face aux nombreuses victimes mortes noyées en mer qui tentaient de rejoindre l’autre rive et d’autre part, comment faire face au racisme quotidien qu’elle devait affronter en tant que mère de famille subsaharienne dans sa vie de tous les jours au Maroc (à l’école, dans les centres de santé, dans le quartier etc.).



Aïssatou Barry, Présidente de l’association Ponts Solidaires –
Crédits Sophie Knapp

Cette altercation a sans doute rendu l’auditoire mal à l’aise car les mots et le ton étaient durs voir violents. Pourtant il nous semble qu’elle fut particulièrement intéressante pour comprendre la situation actuelle, car elle révèle les sentiments contradictoires mais sans doute légitimes de ces personnes qui vivent aujourd’hui “par défaut” au Maroc : le “Droit” (au sens des règles juridiques fixées) les a privé de leur liberté de circuler. Sans vouloir sur-interpréter la colère de Madame Barry, il semblait que cette réaction était liée à la frustration de vivre dans un pays qu’elle n’avait pas choisi initialement et dans lequel les conditions de vie du quotidien restent bien inférieures à celles qu’elles recherchaient en partant. De fait elle conclura ses propos par cette déclaration : “*J’ai choisi d’aller où je me sentais en sécurité et c’est le hasard de la vie qui m’a amené ici*”.

UN CADRE LEGISLATIF QUI GARANTIT EN THEORIE UN EGAL ACCES AUX DROITS POUR LES NATIONALS ET ETRANGERS

Les échanges de la matinée et le témoignage de Madame Barry, nous ont permis de mesurer les efforts faits par les différents acteurs, dont l’Etat, pour prendre en compte et garantir le respect des droits fondamentaux des étrangers dans le pays.

D'abord très formellement, si l'on s'attache aux droits effectifs dont dispose tout étranger selon la loi Marocaine, on s'aperçoit que celle-ci est plus avancée sur certains aspects que dans des pays européens dont la France. Outre l'accès déclaré universel à l'éducation publique et à la santé (toutes les consultations de base sont gratuites à l'hôpital pour tout individu, et en théorie tout migrant régularisé a droit à la carte de Sécurité Sociale réservée aux plus démunis - la RAMED - qui permet d'être remboursé des soins payants), les étrangers disposent également du droit de vote aux élections locales. Cette dernière disposition est selon Zoubir Chattou, sociologue et anthropologue à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, le résultat d'une pression des Marocains résidents à l'étranger, et en particulier des Marocains vivant en France, qui ont souhaité mettre en place au Maroc "*ce qu'ils n'avaient pas réussi à faire en France*".³

³ Paroles de marocains responsables d'associations locales, rapportées par Zoubir Chattou.

"Ce que nous n'avons pas pu faire en France, nous allons le faire au Maroc"

DEUX CAMPAGNES EXCEPTIONNELLES DE REGULARISATION : SIGNE D'UNE DEMARCHE PROACTIVE POUR L'INTEGRATION DES MIGRANTS AU MAROC

File d'attente pour la Régularisation devant la Préfecture de Rabat, Décembre 2016 – Disponible sur Huffington.ma



En 2014 le Maroc a lancé une vague de régularisation exceptionnelle des migrants sans papiers, délivrant au total environ 22 000 cartes de séjour. L'opération est renouvelée cette année depuis fin décembre 2016, permettant à chaque individu d'obtenir un titre de séjour rapidement pour une durée de trois ans, et qui vise à faciliter

“l’intégration” des personnes dans la société marocaine. Actuellement, cette carte de séjour n’ouvre pas beaucoup de possibilités aux étrangers, hormis le fait qu’elle représente une sécurité relative contre des rafles arbitraires par la police, comme il s’en produit encore chaque année à Tanger, pour refouler les migrants vers l’extrême Sud du pays (à Laayoune ou encore plus au Sud, Dakhla). Selon Malika Haouzir, cheffe de projet au centre Tanger Accueil Migrants (TAM) *“la nouvelle campagne de régularisation connaît un plus grand succès parmi les migrants qu’en 2014, car à l’époque les gens craignaient d’être répertoriés dans les registres marocains, ce qui, dans l’espoir d’atteindre un jour l’Europe, constituerait une menace d’expulsion vers le Maroc. Aujourd’hui, le nombre de personnes favorables à la régularisation au Maroc est bien plus important, et c’est peut-être le signe d’un réalisme plus fort chez les migrants, que face à la fermeture du détroit, le Maroc peut être un compromis de résidence, au vue des évolutions qui émergent doucement”*.

UNE INTEGRATION DES MIGRANTS QUI S’ILLUSTRE A TRAVERS LA PARTICIPATION DE SUBSAHARIENS AU SEIN DE CERTAINES INSTITUTIONS MAROCAINES

Bien qu’elle affirme qu’en tant que migrants *“Nous devons être autonomes, et c’est à nous de nous prendre en main”* Aïssatou Barry, fondatrice de l’Association *Les Ponts Solidaires*, est membre permanente de la Commission de Recours de Régularisation de la Wilaya, avec le rôle de défendre les dossiers des migrants une fois qu’ils ont fait le recours. Pour elle, l’obtention d’une carte de séjour marocaine est devenue primordiale : *“Ce n’est pas la peine d’aller en Europe, là ce qui est important c’est que nous sommes ici et il faut que nous soyons autonomes. La régularisation ça fonctionne ! En deux mois on a déjà eu 2 000 déposants pour les papiers rien que sur Tanger, ça veut dire que peut-être on a réussi à détourner la vue de l’Europe pour au moins 2000 personnes”*. L’objectif principal étant pour la présidente de l’association d’éviter de nouveaux drames en mer, et de faire comprendre aux personnes que la vie sera tout aussi compliquée en Europe qu’au Maroc, même si elle déclare que *“l’Europe rend paresseux”* car pour elle les aides sociales attribuées en Europe ne sont pas efficaces pour favoriser l’implication des migrants dans leur nouvelle société de résidence.

UNE POLITIQUE D'ASILE COORDONNEE AVEC LE HCR ET DES PROJETS DE LOIS SUR L'IMMIGRATION, L'ASILE ET LA TRAITE HUMAINE

Depuis 2004, une délégation permanente du Haut-commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UNHCR) est basée à Rabat. Son rôle consiste à apporter une assistance légale aux demandeurs d'Asile au Maroc et accorder à certaines personnes le statut de Réfugié. Ceci, dans l'attente d'une législation marocaine suffisante sur l'Asile. En parallèle, le HCR agit auprès du gouvernement marocain pour la mise en œuvre d'une loi sur l'Immigration et l'Asile ainsi qu'une loi sur la Prévention et la Protection des Personnes victimes de traite. Enfin le rôle que se donne le HCR est de participer au renforcement des capacités locales au niveau des avocats, magistrats, universitaires, étudiants, les autorités, la police, l'armée en matière de droit des réfugiés.



Dalila Zenati,
Représentante du HCR au
Maroc – Crédits S. Knapp

DECENTRALISER LA GESTION DES AFFAIRES MIGRATOIRES, LE PROJET DE LA GIZ

Parmi les acteurs étrangers qui interviennent en soutien de la stratégie migratoire marocaine, l'Agence Allemande pour la Coopération (GIZ). Elle concentre spécifiquement son action sur le transfert de la politique migratoire vers les collectivités locales. Lorsqu'en 2013 le Ministère chargé des Marocains résidents à l'étranger a été mis en charge également des Affaires Migratoires, un frein institutionnel s'est immédiatement posé pour la mise en œuvre de la politique migratoire nationale. En effet, ce ministère n'avait jusqu'ici pas eu de service décentralisé, mais uniquement des petites représentations au sein des Wilayas (équivalent de la Préfecture en France). Ainsi, l'objectif de la GIZ est d'accompagner les collectivités locales dans des projets divers pour faciliter l'insertion économique (avec la mise en place de convention avec l'ANAPEC - équivalent de pôle emploi en France), l'insertion sociale et l'insertion culturelle des migrants.

Bureau de régularisation à la Préfecture de Rabat – Disponible sur France24.com



LE MAROC TERRE D'ACCUEIL : UN PROJET PARADOXAL, DECONNECTE DES PROBLEMATIQUES REELLES ?

La volonté affichée et les nombreux projets annoncés par le gouvernement pour faire du Maroc une véritable terre d'accueil des migrants est très positive en apparence. Malgré cela, les différents témoignages des acteurs de notre table ronde ont laissé transparaître

un véritable décalage entre les objectifs annoncés et la véritable capacité du Maroc à mettre en place en un temps record un arsenal législatif et opérationnel pour permettre une vraie prise en charge et un véritable

“Est-ce qu'on s'est posé la question avant de dire que les migrants qui arrivaient au Maroc allaient s'y installer, si les infrastructures publiques suffisaient à la population autochtone ? Non !”

accompagnement des migrants pour leur intégration au Maroc. C'est Madame Barry qui était la plus active : *“Maintenant le Maroc est devenu terre d'accueil des migrants, mais pour l'intégration des migrations il faut augmenter la capacité d'accueil des hôpitaux, des centres de santé... Est-ce qu'on s'est posé la question avant de dire que les migrants qui arrivaient au Maroc allaient s'y installer, si les infrastructures publiques suffisaient à la population autochtone ? Non ! Aujourd'hui nous sommes plus de 45 800 migrants ! Et y'a un*

manque de personnel dans les hôpitaux !” L'exemple qu'elle reprend des hôpitaux est très préoccupant et tout à fait illustrateur du paradoxe entre l'idée que le Maroc va accueillir et prendre en charge d'autres résidents, alors que les hôpitaux sont déjà asphyxiés par le nombre de patients, trop nombreux par rapport au nombre de places et de personnel disponible, et où les patients s'entassent dans des mêmes chambres, parfois tête-bêche dans un même lit (notamment dans les maternités). Pour une frange des subsahariens qui arrivent au Maroc, l'impression d'être resté dans une zone oubliée, marginalisée et de faire partie de la frange “invisible” du Monde est toujours là, suscitant la colère, même en reconnaissant que des efforts sont faits pour changer la situation.



Malika Haouzir, Caritas –
Crédits Photos IAU

DES ANNONCES : QUID DE LA MISE EN ŒUVRE CONCRETE ?

“Tout prend du temps vous savez, la carte d'assurance maladie pour les plus démunis, en réalité on l'a signée seulement la semaine dernière, en mars 2017 pour qu'elle soit effective également pour les migrants, alors qu'on l'attend depuis plus de deux ans !”. - Aïssatou Barry, fondatrice de l'Association les Ponts Solidaires. Nous avons ressenti une profonde lassitude pour elle et Malika face à la lenteur, voir à l'inexistence des projets avancés par les officiels. Par

exemple, nous avons mentionné à Malika Haouzir, responsable de Caritas à Tanger, le projet de formation professionnelle pour les migrants en partenariat avec l'OFPPT (Office pour la Formation Professionnelle et la Promotion du Travail). Elle nous répondit alors avec un sourire désabusé : *“l'ANAPEC et l'OFPPT, oui je les connais...On se réunit beaucoup haha !”*, elle ne dit rien d'autre, sauf de sourire afin de nous laisser comprendre qu'il n'y avait rien eu de concret jusqu'ici.

Enfin, ce qui reste inquiétant c'est que les lois soutenues par le HCR sont toujours dans les tiroirs du gouvernement depuis quatre ans, avec des effets d'annonce qui paraissent chaque année dans les journaux *“la loi sur l'Asile devrait permettre de...” “la loi contre la Traite va renforcer la capacité de...”* etc. sans qu'aucune des trois lois prévues n'aient été véritablement discutées au Parlement. Ainsi savoir si le Maroc a réellement l'ambition de développer un accueil des migrants sur son territoire, ou joue simplement un rôle de bienveillance pour satisfaire ses relations extérieures avec l'union européenne en particulier, cela demeure désormais une question complexe.

II- ENTRE POUVOIR CENTRALISE ET PILOTAGE A DISTANCE

A- LE MAROC, UN POUVOIR CENTRAL FORT

HISTOIRE D'UNE CENTRALISATION IMPULSEE PAR LA COLONISATION

La centralisation du pouvoir marocain, que Khalid Mouna, anthropologue à l'Université Moulay Ismail de Mèknès, qualifie de *“Jacobine”*, trouve ses origines dans l'administration coloniale française. Selon ce chercheur en effet, *“les premiers bénéficiaires du protectorat sont la monarchie et l'administration marocaine”*. Avant les accords de protectorat signés en 1912, l'organisation marocaine était décentralisée, la société étant une société tribale. Dans les territoires ruraux du Nord du Maroc, la tribu regroupait cinq factions à l'intérieur desquelles se trouvait le duale, comprenant plusieurs quartiers (*douars*). Chaque *douar* était géré lui-même par des notables élus, la *Jama'a*



Khalid Mouna – Crédits
Sophie Knapp

“Les premiers bénéficiaires du protectorat sont la monarchie et l’administration marocaine”

(collectivité). La tribu était donc au sommet de la pyramide. Elle prenait toutes les décisions relevant de la guerre mais n’intervenait pas dans la gestion des terres. La jurisprudence (*Nawasé*) était d’ailleurs faite par les oulémas locaux. Dans ce système tribal, les liens sociaux n’étaient pas les liens de parenté mais des liens de territorialité. Ainsi, l’arrivée dans une famille par un mariage, se concrétisait avant tout par l’obtention d’un droit à la terre. C’est donc le territoire qui définit l’appartenance ou non au groupe et le lien à la terre est complexe. Lorsqu’en 1906, le sultan signe le premier contrat confiant l’exploitation des terres aux Espagnols, la contestation des tribus fut très forte, puisque les terres cédées sont les leurs. Entre 1921 et 1926, lorsque l’Espagne s’approprie finalement ces terres, une guerre est même menée par les douars pour les récupérer. En parallèle, la France mène des négociations avec les *caïds* pour s’approprier les terres les plus fertiles, ou alors leur fait la guerre. Ce sont ces guerres et ces accaparements des terres qui diminuent petit à petit le pouvoir des tribus au profit de l’administration centrale.

Escouade de moudjahidin berbères du Rif armées de fusil lors des guerres coloniales du Rif – Disponible sur histoireislamique.wordpress.com



Avec l’indépendance et la réunification du Maroc en 1956, la répression des tribus du Nord, en majorité berbères, s’accroît jusqu’à leur défaite. L’ancien colonisateur ayant hérité d’un pouvoir monarchique très fort, le Maroc nouvellement indépendant conserve cette centralisation. Khalid Mouna parle même d’un “pouvoir de digestion de la Monarchie”, véritablement Jacobin. Le Maroc devient donc un système ultra-centralisé, inspiré de l’organisation française. A la manière des préfectures, il existe des *wilayas* dans chaque région, chargées de faire respecter la volonté du pouvoir central. Le *Mokkadem* est la seule institution que l’on ne retrouve pas dans le

schéma français. A son évocation, nos trois intervenants marocains échangent des regards amusés. En effet, le *Mokkadem* sait tout et toutes les autorisations passent par lui. Il est les yeux et les oreilles du régime, et signale toute infraction urbanistique ou mouvement allant à l'encontre de la royauté. Il est un élément essentiel de la stabilité du pouvoir central et semble assez peu populaire.

CONSEQUENCE DE CETTE CENTRALITE DU POUVOIR SUR L'AMENAGEMENT DU NORD DU MAROC

Conséquence de cette centralisation progressive historique, l'aménagement du Nord du Maroc est aujourd'hui piloté par le pouvoir central. En 1993, une première réunion donne lieu à un programme d'aménagement du territoire. En 2002, Mohammed VI prononce ensuite un discours au sujet du modèle de développement qu'il souhaite donner au Nord. Selon M. Bouyousfi, (ADPN) il s'agit de « tirer urbainement » cette région en investissant 100 M d'euros par an. L'idée est de rééquilibrer le développement du pays, en rattrapant le retard pris dans le monde rural. Une Agence de promotion et de développement du Nord est ainsi créée afin de coordonner l'action publique et privée dans cette province. Cette agence fonctionne autour de quatre axes principaux : la transformation de l'économie industrielle, la promotion de l'investissement privé, le

capital humain et le développement institutionnel. Ces quatre axes permettent de veiller à conserver une certaine stabilité politique et macroéconomique. La gestion du port de Tanger Med à travers la société TMSA s'inscrit totalement dans ce schéma d'aménagement, piloté par la capitale. La TMSA est une agence spéciale créée en 2002. Elle constitue un guichet unique pour tous les investisseurs de la zone portuaire. Ses prérogatives, quasi étatiques, ont permis la construction d'immenses zones d'activités rattachées à la plateforme portuaire. Des filiales ont également été créées avec différents pôles (ingénierie, services, etc.). Finalement elle est un véritable Etat dans l'Etat.



Ce sont quasiment tous les aspects de la vie politique qui sont orchestrés par le pouvoir royal. La politique migratoire marocaine est également impulsée à ce niveau. Ainsi, l'ordonnance royale de 2013 pour la nouvelle politique migratoire promet d'importantes régularisations. Sont concernés les conjoints de marocains, les étrangers pouvant justifier d'un travail ou de 5 ans de présence sur le territoire ainsi que les étrangers atteints d'une maladie grave. Les commissions chargées de l'étude des dossiers sont pilotées par les walis qui garantissent l'application de la volonté royale. Ce pouvoir central contrôle même l'univers religieux et culturel. C'est ainsi que

le ministère des Affaires religieuses qui régleme le culte. Une école de formation d'imams a été créée.

B - INSTRUMENTALISE OU MAIN MISE SUR LES CONCURRENTS EXTERIEURS ?

LA QUESTION DES FINANCEMENTS, UNE GRANDE INCONNUE QUI INTERROGE

Si le développement incroyable de la région de Tanger et les investissements considérables qui sont réalisés (TGV, autoroutes, voies express,...etc.) nous ont impressionnés, une question n'a pas cessé de nous préoccuper au cours de la semaine, celle des sources de financement : d'où vient l'argent ? Malheureusement perdue dans une liste de questions souvent fournie, la réponse à celle du financement a souvent été soigneusement éludée par nos intervenants ou faite de manière laconique : *"il s'agit de financements publics issus de plusieurs ministères de l'Etat marocain (intérieur, équipement etc.)"* comme nous a répondu Monsieur Brini par exemple. Concernant Tanger Med les informations sont un peu plus précises, il s'agit d'un

Abdellatif Brini – Crédits
Sophie Knapp



projet qui a coûté 7 milliards d'euros financé à la fois par des investisseurs privés dont Eurogates, IPG, MBC et autre, mais également par le “public” et là encore, nous n’obtiendrons pas de réponse pour savoir comment l’état marocain a pu dégager des financements aussi importants pour développer la base du port.

UN TERRITOIRE QUI ATTIRE DES INVESTISSEURS EXTERIEURS - EMERGENCE D’UNE NOUVELLE INGERENCE DANS LE ROYAUME ?

Pour Driss Nachite, géographe spécialiste de la région de Tanger, il y a deux types de financements au Maroc : les financements extérieurs, et la dette. *“Pour les grands projets, c’est des investissements extérieurs. Le Maroc ne peut pas à lui seul investir tout l’argent nécessaire aux projets actuels, il s’agit soit de fonds des Pays du Golf, ou de sociétés étrangères. Le Maroc finance, à peine, les infrastructures et souvent par des fonds étrangers sous forme de crédits, donc ça revient cher ! Si on avait tout cet argent là ce serait une autre chose”*. Etait-il mal à l’aise ou simplement discret sur la question ? Ce qui est certain c’est qu’il a réduit largement le volume de sa voix sur cette question, et on n’en saura pas plus sur cette dernière remarque : *“ça revient cher !”* Doit-on comprendre ici que l’on parle uniquement du coût financier que le développement actuel représente pour les caisses publiques ? Ou s’agit-il d’un coût plus

global en termes de souveraineté et de pouvoir dans l’aménagement du territoire ? En effet, en cédant des pans entiers de son territoire exemptés de toute contrainte fiscale (multiplication des espaces de zones franches et arrangements financiers pour l’installation d’entreprises étrangères dans la région) on peut s’interroger sur de nouvelles formes d’ingérence qui émergerait au Maroc, et la perte de souveraineté du Royaume sur des nouvelles enclaves économiques.

« Le Maroc finance, à peine, les infrastructures et souvent par des fonds étrangers sous forme de crédits, donc ça revient cher ! Si on avait tout cet argent là ce serait une autre chose »

LE ROLE DISCRET MAIS PUISSANTS DES PAYS DU GOLFE

Ce que nous a expliqué Khalid Mouna c'est qu'en 2011, au moment des printemps arabes dans les Républiques il y a eu une entente avec les royautés arabes qui permet aujourd'hui aux Pays du Golfe de bénéficier de prises de marchés très importantes au Maroc, aux dépens notamment de l'Espagne. *“Le printemps arabe a touché essentiellement les Républiques, dans la zone, et à partir de 2011 il y a eu une sorte de solidarité qui se déclenche entre les royautés arabes pour sauver le système en fait. A partir de 2011 on a vu énormément de projets financés par les Saoudiens et même le Qatar, qui était jusqu'ici en conflit avec le Maroc. L'Arabie Saoudite est vraiment un partenaire important du Maroc, elle ne finance pas uniquement les projets, mais elle aide directement le Maroc (par exemple l'achat des avions de chasse F16 aux Américains, c'est l'Arabie Saoudite qui l'a financé). Le Qatar de son côté trouve des arrangements commerciaux avec le Maroc dès 2011, et finance en échange des bourses, des œuvres sociales. Les Emiratis financent également énormément d'activités. La spécificité de ces trois pays qui financent une majorité de projets au Maroc, la plupart du temps ils bénéficient de projets sans appel d'offres. Cela fait râler les espagnols parce que jusqu'ici ils étaient les deuxièmes investisseurs au Maroc après les Français.*

En fait c'est la contrepartie des aides que les Saoudiens et autres pays du Golfe versent au Maroc.”



SM le Roi Mohammed VI et le Roi Salam d'Arabie Saoudite, Tanger le 21 aout 2015 – Disponible sur jeuneafrique.com



Cérémonie de signature du protocole d'accord relatif à la ville nouvelle « Cité Mohammed VI Tanger Tech » - Disponible sur français.rt.com

En outre, l'arrivée des pays du Golfe au Maroc ne remonte pas seulement de 2011, même si elle semble avoir pris plus d'ampleur avec le phénomène des Printemps Arabes. D'après Jean-Luc Piermay⁴ les financements qui ont permis la construction d'infrastructures autour du port de Tanger Med (autoroute, voies express, voies ferrées) sont issus d'origines variées sans qu'on sache précisément le montant respectif de chacune des sources : sur environ 1,1 milliard

⁴ Piermay, Jean-Luc. (2009) « La frontière, un outil de projection au monde. Les mutations de Tanger (Maroc) », *Espaces et sociétés*, vol. 138, no. 3, 2009, pp. 69-83.

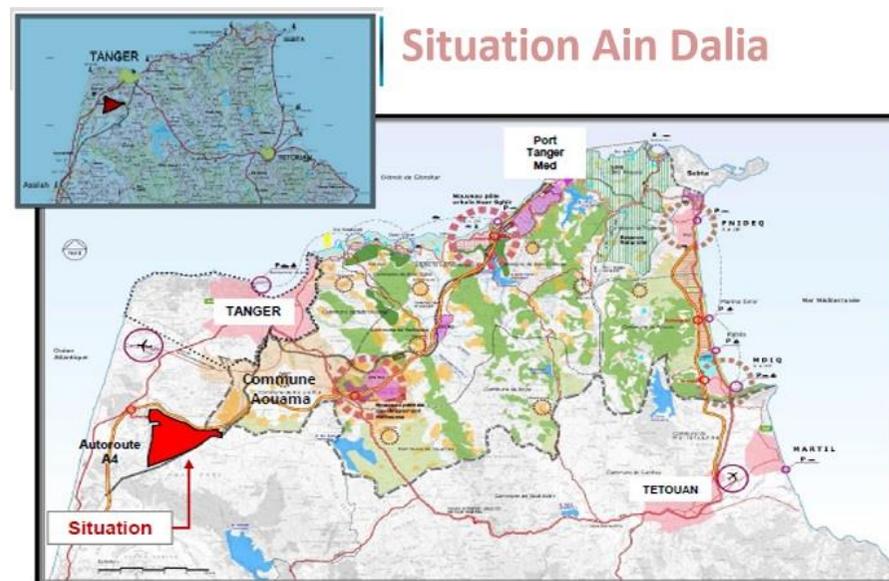
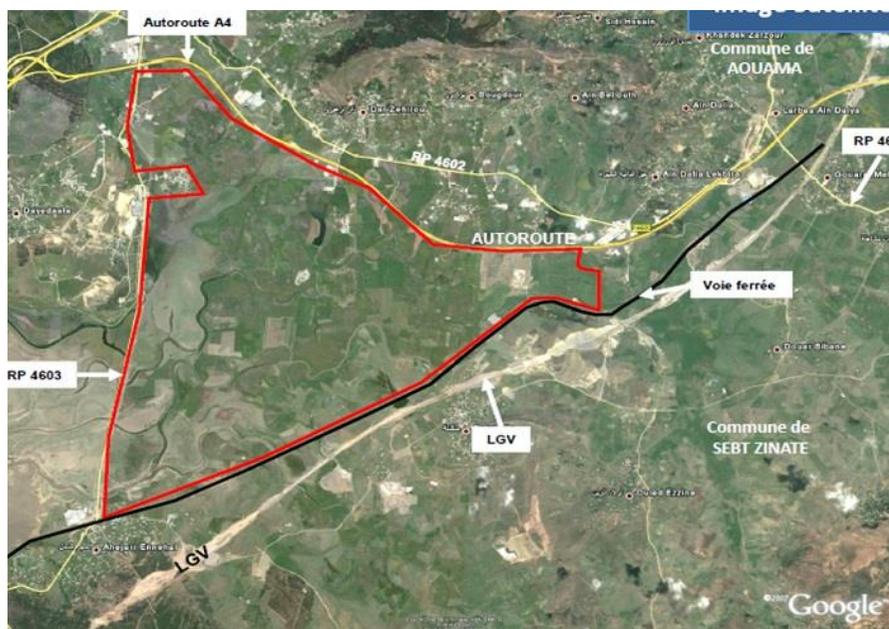
d'euros investis pour le désenclavement de la zone, 500 millions proviendraient du secteur privé et 600 millions du secteur public. Toutefois il y a encore une zone de floue sur cette partie car en 2009, Piermay affirmait que seuls 350 millions avaient été versés par l'Etat marocain, tandis que l'Emirat d'Abu Dhabi avait investi 30 millions d'euros, dans le cadre d'un partenariat avec la zone franche de Jbel Ali (première zone franche des Emirats Arabes Unis) dont le modèle aurait été repris pour créer la zone franche de Tanger.

LA RECENTE ARRIVEE DES INVESTISSEURS CHINOIS, UNE NOUVELLE STRATEGIE MAROCAINE ?

Lors de sa présentation des projets d'aménagement de la région de Tanger, Abdellatif Brini architecte à l'Agence Urbaine de Tanger évoquait le tout dernier projet pharaonique signé avec un partenaire étranger : une ville nouvelle baptisée "Cité Mohammed VI Tanger Tech" d'une capacité d'accueil prévue pour 100.000 travailleurs et leur famille, et l'installation de 200 compagnies

chinoises opérant dans les secteurs de l'automobile, l'industrie aéronautique, les pièces de rechange d'aviation, l'information électronique, les textiles, la fabrication de machines et d'autres industries. Le projet est en effet le résultat d'un accord entre le groupe Chinois Haite, la banque marocaine BMCE, et le Roi du Maroc, pour la modique somme d'1 milliard de dollars⁵.

Emplacement réservé à la future Cité Mohammed VI- Disponible sur media24.com



Emplacement réservé à la future Cité Mohammed VI- Disponible sur media24.com

Si la volonté affichée côté marocain est d'attirer les investisseurs chinois pour renforcer le développement de la zone, ce sont 2 000 hectares de plus qui doivent être cédés pour l'implantation des entreprises chinoises, sans que des plans précis semblent être établis pour savoir comment cette ville nouvelle sera peuplée, et comment elle pourra s'intégrer dans son environnement alentours sans devenir une nouvelle enclave dans le territoire de Tanger.

⁵ Telquel.ma, "Un milliard de dollars pour la future "Cité Mohammed VI Tanger Tech"

L'EUROPE ET L'IMMIGRATION - ENTRE ACCORDS COMMERCIAUX ET CHANTAGE FINANCIER

Depuis le début des années 2000 le Maroc est un membre actif des négociations avec l'Espagne et l'Union Européenne sur les programmes de commerce transfrontaliers et gestion conjointe des frontières euro-méditerranéennes. Dialogues ou négociations, le terme approprié est complexe à définir car ces échanges sont poussés à grands renforts de financements européens pour amener le Maroc (et d'autres pays voisins) à agir dans le sens de l'Union Européenne. Ainsi en 2002, le Maroc reçoit 115 millions d'euros au titre de la signature d'un accord portant spécifiquement sur la "circulation des personnes" et le "contrôle des frontières". En 2003, selon Jérôme Valluy, enseignant-chercheur à la Sorbonne, l'Union européenne représente à elle seule 50% de l'aide reçue par le Maroc, qui est le premier bénéficiaire des aides espagnoles au développement. Zapatero se déplace au Maroc en 2004 avec à la sortie un accord donnant donnant entre les deux pays: *"d'un côté une répression accrue des subsahariens au Maroc, de l'autre une aide espagnole au développement augmentée et des régularisations de « sans-papiers »*,

⁶ Jérôme Valluy, « Le HCR au Maroc : acteur de la politique européenne d'externalisation de l'asile », *L'Année du Maghreb*, III | 2007, 547-575.

*pour une large part marocains, en Espagne*⁶. Par la suite les accords bilatéraux de cette sorte soit entre l'Espagne et le Maroc, soit entre l'UE et le Maroc se sont poursuivis jusqu'à la décision du Roi en 2013 de mettre en place une stratégie nationale marocaine en matière de migration, et des projets de lois sur l'Asile et l'Immigration voués à permettre l'intégration des migrants au Maroc. En parallèle de l'initiative marocaine, le nombre de programmes liés à l'intégration des migrants financés par des organismes étrangers ou internationaux ne cessent de croître : projet pour l'Asile du HCR, financement de projets associatifs par l'Union Européenne et la GIZ (coopération Allemande), programmes de l'Organisation International des Migrations etc. Si les discours affichés insistent sur *"un soutien à la stratégie nationale migratoire, pour renforcer les capacités des acteurs locaux, et la sensibilisation sur les droits fondamentaux des migrants"*, on reste un peu perplexe sur le degré de "nationalité marocaine" de cette stratégie qui semble plutôt forcée par des acteurs de la société civile clairement liés (et financés) par des acteurs européens.

C - LES DOMAINES ECONOMIQUES INFORMELS ECHAPPENT-ILS AU POUVOIR ?

L'ECONOMIE DU CANNABIS : UNE PRODUCTION DECENTRALISEE IMPULSEE PAR L'EXTERIEUR ET CONTOURNANT L'ETAT

De nombreux pans de la société et de l'économie échappent encore au contrôle du gouvernement marocain. Il en est ainsi, bien sûr, de la culture illégale du cannabis qui constitue la source de revenu de 2% de la population. Malgré les efforts apparents du gouvernement pour réduire la production du *kif*, son exportation représente 3% du PNB du secteur agricole du pays. Selon le chercheur Khalid Mouna, il est très difficile d'aborder ce sujet au Maroc. Le flou entourant cette culture illégale se retrouve dans les différences de chiffres importantes entre les études publiées sur la question. Ainsi, un rapport du Pentagone sur la production de cannabis décrit une production de 700 tonnes par an, ce qui équivaldrait à 23% du PIB du pays. Néanmoins, selon ce même chercheur ce chiffre s'élèverait en réalité à 3200 tonnes par an. Le gouvernement peine également à réglementer la consommation du *kif*, qui est une coutume traditionnelle au Maroc. Si fumer du *shit* (cannabis transformé et mélangé à d'autres substances) est socialement réprouvé, fumer du *kif* (de l'herbe) n'a pas mauvaise réputation. Dans les corps artisanaux, particulièrement, fumer du *kif*

était même jugé bénéfique. Un bon artisan fumait du *kif* avant de débiter sa journée de travail, afin de "se remettre en équilibre". Une véritable concurrence entre les tribus existait afin de savoir laquelle

« *C'est la colonisation et la castration du rif qui sont à l'origine de l'économie actuelle du cannabis* »

produisait le meilleur *kif*. Des rituels permettaient de désigner la tribu dont le *kif* était de meilleure qualité. L'égorgement de deux vaches venant de deux tribus différentes permettait ainsi de départager ces

Un champ de cannabis à Issaguen, dans le rif marocain, mai 2013 – Disponible sur Libération.fr



dernières. La vache restant debout le plus longtemps désignait la tribu

cultivant le meilleur produit. A l'origine, la totalité de la production du Nord était destinée aux confréries religieuses.

“C'est la colonisation et la “castration du rif” qui sont à l'origine de l'économie actuelle du cannabis.” nous explique Khalid Mouna. La région du Rif était la seule à résister à la colonisation en 1912. De cette époque vient la rupture du Nord avec le pouvoir central. Le pouvoir marocain, craignant de nouvelles révoltes berbères incite les Rifains à quitter le pays. L'obtention d'un passeport leur était ainsi facilitée. Le Nord du Maroc se vide peu à peu de ses hommes, allant pour beaucoup travailler dans le Sud de la France. Dans une région appauvrie par le départ de nombreux travailleurs, les Rifains restant au pays ne trouvent pas de moyens plus rentables de vivre que de produire et d'exporter le *kif*. Les terres du Nord du Maroc étant peu fertiles, c'est en effet une des rares cultures s'épanouissant dans la région. L'Europe joue encore une fois un rôle capital dans l'importance de ces flux, puisque c'est de là que vient la demande.

L'économie du cannabis est une économie familiale et domestique. La plupart du temps, tous les membres de la famille y travaillent. L'immense majorité des producteurs sont des petits producteurs, qui produisent peu et essentiellement de l'herbe. La transformation du kif en résine est en effet trop chère et surtout

beaucoup plus pénalisée par la loi. Néanmoins, dès les années 70, des réseaux mafieux extérieurs,



Paquets de résine de cannabis – Disponible sur europe1.fr

vont profiter de ce trafic juteux en faisant les intermédiaires. Ils vont réinvestir dans l'immobilier et dans les cafés, notamment à Meknès afin de blanchir ces importantes sommes d'argent. Au total, l'économie du cannabis génère 12 milliards de dollars. Toutefois 60% de cet argent reste en Europe. En Europe également, la corruption permet le blanchiment de ces sommes, dont les bureaux de tabac et les pizzerias en sont de hauts lieux. Cette économie informelle est la troisième source de devises pour le pays, après le phosphate et les transferts monétaires.

MIGRATIONS : DES FLUX NATURELS ET ANCIENS ECHAPPANT AU CONTROLE DES ETATS

L'importance de ces transferts monétaires révèle celle de la diaspora marocaine à l'étranger et surtout en Europe. Comme le souligne Khalid Mouna, le Maroc est en effet un pays ayant une véritable économie de l'immigration. Lors des moments de crises économiques, ces flux sont plus importants encore. Alors que le pays semble au bord de la faillite, des sommes importantes d'argent "apparaissent", issues du trafic et souvent protégées en Europe.

Si le Maroc est un pays de départ des migrations, il est également un pays de transit et de plus en plus, un pays d'accueil. Le détroit de Gibraltar, trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, est une plateforme migratoire de première importance. Ces dernières années, les conflits en RDC, en Centrafrique, au Cameroun, ainsi que les menaces terroristes ont entraîné une hausse des flux migratoires, au point que l'on parle actuellement de "crise migratoire".

« Ce siècle sera migratoire ou ne sera pas »

Néanmoins, selon Mohamed Charef et Aïssatou Barry, présents tous deux lors de la table ronde sur les migrations, les inégalités importantes entre l'Europe et l'Afrique seront toujours génératrices de migrations. « *Ce siècle sera migratoire ou ne sera pas* » (Mohamed Charef, table ronde sur les migrations mercredi 5 Avril). En effet, l'accélération des échanges et de la mobilité générée par la mondialisation favorisent les migrations, du Sud comme du Nord. La contradiction du libéralisme est d'ouvrir les frontières pour les uns, et de les fermer pour les autres. Même si ces flux sont accentués depuis quelques années par la hausse des crises politiques et environnementales, on ne peut pas uniquement parler de "crise" migratoire, puisque les migrations sont véritablement systémiques. Le manque de perspectives stables des classes moyennes, la pauvreté très forte et l'insécurité des pays de départ continueront de constituer des motifs de départ vers des pays plus riches.



Mohammed Charef – Crédits
Sophie Knapp

Par ailleurs, la migration est un phénomène naturel et ancien. Des flux humains transitent depuis l'Antiquité par le détroit de Gibraltar, et continueront toujours d'exister, quelles que soient les politiques mises en place par les Etats. Au cours de cette table ronde du mercredi, nous avons pris conscience de l'injustice et de l'absurdité de considérer différemment les migrations du Sud et celles du Nord. Si avec la mondialisation, les résidents du Nord ont une liberté de circulation dont ils profitent de plus en plus, pourquoi les résidents du Sud cesseraient-ils un jour de migrer alors qu'ils ont plus de raison de le faire ? Pour les résidents du Sud, l'immigration est délit. Mohamed Charef parle même d'une "assignation à résidence" des habitants des pays du Sud. A l'inverse, les migrants européens au Maroc, recherchant un meilleur climat ou des prix moins chers, sont accueillis à bras ouverts et ne sont même pas qualifiés de migrants. Ils sont ainsi qualifiés d'expatriés, ou d'étrangers mais jamais de migrants. D'autre part, le réchauffement climatique génèrera des flux de réfugiés environnementaux de plus en plus importants. L'ensemble de nos interlocuteurs s'accorde ainsi à dire que les politiques sécuritaires ne parviendront jamais à empêcher les migrations. *"Les politiques sécuritaires ne bénéficient qu'aux mafieux"* dénonce Mohamed Charef.

LE DETROIT DE GIBRALTAR : UN ESPACE MARITIME DE SOUVERAINETE DISPUTE

Enfin, malgré la volonté des Etats, marocains comme espagnols, de contrôler les flux transitant par leurs territoires, tous les trafics, légaux comme illégaux sont loin d'être régulés. Le contrôle de ces flux est d'autant plus difficile que la souveraineté de l'espace du Détroit est extrêmement disputée. Lors de notre visite de l'enclave britannique de Gibraltar, nous avons pu constater que la confusion relative au partage des eaux territoriales se faisait au détriment de l'environnement. Hors, comme le souligne Jesus Verdu, docteur en droit international à l'Université de Cadix, *"les flous juridiques concernant les zones frontalières entraînent des incapacités politiques."* Le port d'Algeciras étant le plus grand port d'Espagne, des flux colossaux de porte-conteneurs, de navires de croisières et de ferry transitent par lui. Il représente une très importante zone de navigation comme le démontre cette carte.

Jésus Verdu –Crédits Sophie Knapp



« Les flous juridiques concernant les zones frontalières entraînent des incapacités politiques »



Gibraltar fait également office de “station-service de la méditerranée”, comme l’a souligné le directeur de la chambre de commerce de Gibraltar, Edward Macquisten. Nous avons pu nous même le constater lors de notre séjour dans l’enclave britannique. Là, nous avons pu voir les porte-conteneurs faisant littéralement la queue pour traverser le Déroit ! La mondialisation est souvent pensée comme abstraite, les flux paraissant simplement transiter dans l’espace. Cependant, la réalité de la mondialisation s’ancre dans les terres et les mers, et des territoires lui sont entièrement dédiés, comme le Déroit de Gibraltar. Théorie des avantages comparatifs oblige, la mondialisation spécialise les territoires, les modifie, durablement et parfois dramatiquement. Comme on peut le noter également sur cette carte (en rouge et en pointillé), de nombreux cétacés, dont certains sont menacés, transitent eux aussi par ces eaux, et sont victimes du manque de régulation des flux maritimes. Les courants marins du Déroit en font en effet un environnement unique, permettant la cohabitation de différentes espèces de dauphins, de cachalots, et de bien d’autres animaux. Les vidanges des navires, ainsi que le bruit assourdissant des énormes moteurs de paquebots, perturbent en effet gravement la vie sous-marine.

Les Etats refusant de coopérer, et justifiant leurs inactions par le flou juridique de l'appartenance des eaux, de gros problèmes se posent notamment en ce qui concerne les fuites d'hydrocarbures. Ce flou juridique est également un problème en matière de contrôle des flux financiers. La première ressource économique de l'enclave britannique est d'ailleurs le secteur bancaire tourné vers les entreprises ou les très riches. L'Union Européenne a permis d'harmoniser en partie ces relations complexes entre Espagne et Royaume-Uni. Les réglementations en matière d'environnement et de régulation financière les ont contraints en effet à s'accorder sur des délimitations frontalières permettant de les faire respecter. Néanmoins, à l'heure du Brexit, que Jesus Verdu considère comme

un “désastre collectif”, la coordination risque d'être difficile. Une régulation trop tardive des flux maritimes risquerait

Port de plaisance à Gibraltar – Disponible sur Google maps



cependant d'être fatale à une biodiversité marine pourtant exceptionnelle.

File d'attente des travailleurs à la frontière de Gibraltar – Disponible sur Google Maps



Nouveau centre d'affaire de Gibraltar avancé sur la mer – Disponible sur Google Maps

III- LES LIMITES DE CE MODELE DE DEVELOPPEMENT

A - UN DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL VIABLE ?

Le fort développement cité plus haut est cependant à contraster avec des problèmes sous-jacents ou des faiblesses qui sont pour partie générées par ce même essor. La première réserve que nous pouvons apporter à ce modèle de développement sur le territoire marocain est la viabilité de ce système économique. Quel modèle de développement à long terme peut-on espérer de la stratégie actuellement employée ?

Si l'on revient sur les fondements de la stratégie, il s'agit de faire d'un complexe portuaire moderne et idéalement situé une pompe à investissement et un catalyseur de développement. Cependant, plusieurs facteurs font de cette volonté un réel pari, avec des risques que nous avons pu déchiffrer au cours de notre voyage et des lectures complémentaires que nous avons pu effectuer. Un premier élément qui peut mettre la viabilité de la stratégie en danger est la forte dépendance des cycles économiques. En effet, l'investissement

étranger, immanquablement et massivement nécessaire au projet, est fortement corrélé à la conjoncture internationale. Le projet de Tanger Med a pu compter avec l'intérêt des grands armateurs mondiaux qui ont pris la concession des terminaux pour 30 ans. De plus, l'activité même de port de transbordement est intrinsèquement liée aux fluctuations économiques, le commerce maritime étant le premier à se contracter en cas de crise. Cependant, comme le fait remarquer le géographe A. Frémont : « *Tanger Med a démarré avant la crise, ce qui a permis d'amorcer la pompe. Les investissements les plus importants ont donc concerné la conteneurisation avec la réalisation [des] deux terminaux aujourd'hui en service, capables de recevoir les*

Terminal roulier de Tanger Med – Crédits IAU



plus grands navires porte-conteneurs, et avec une capacité totale de 3,5 millions EVP »⁷. L'activité demeure toutefois très imbriquée dans les cycles économiques, puisque les activités de production dans les zones franches rendues possible par le complexe portuaire sont largement à destination exportatrice.

Jean-François Gal,
Directeur de l'usine
Renault de Tanger –
Crédits Sophie Knapp

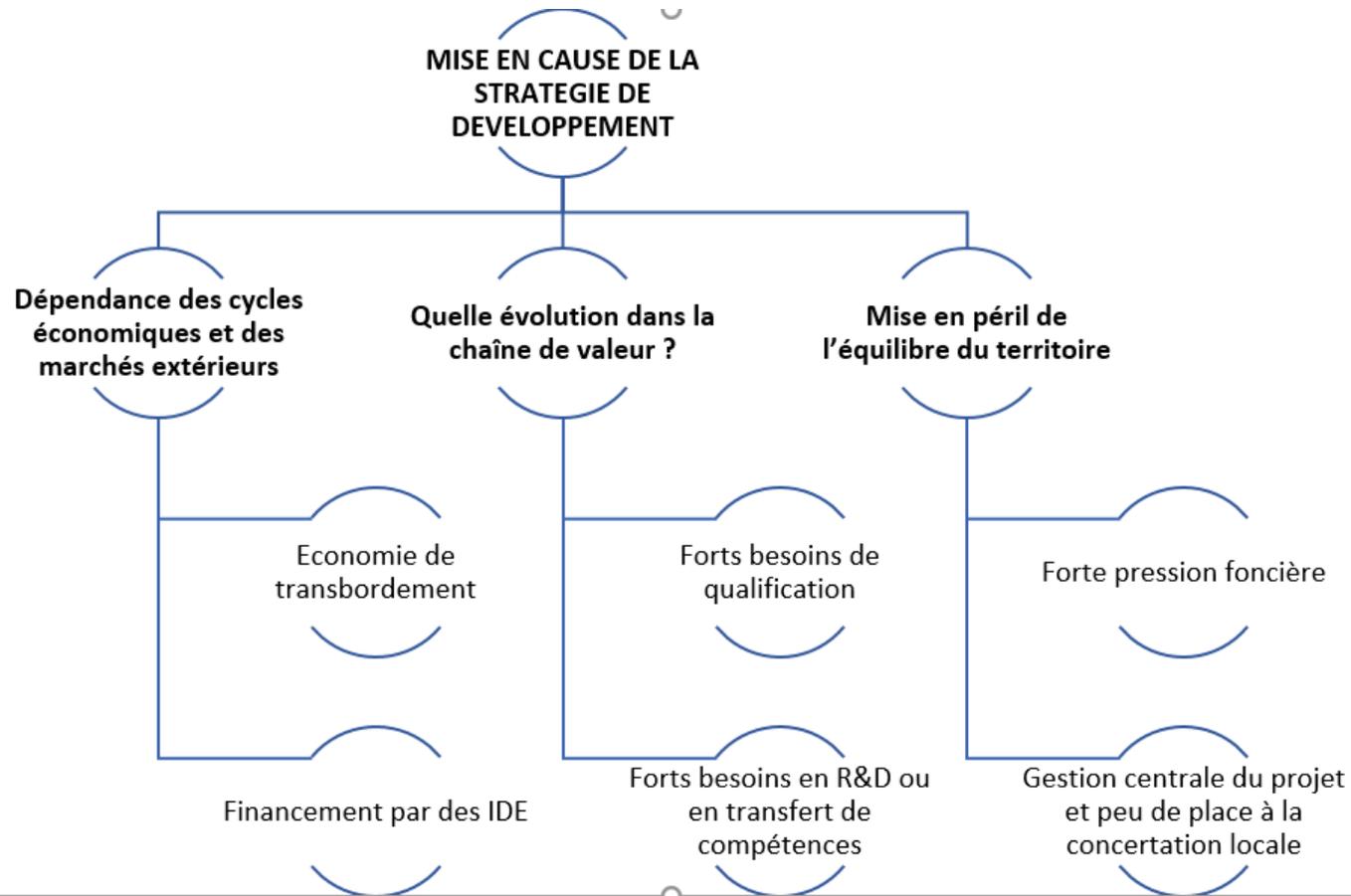


Nous pouvons poser à présent la question de l'évolution de la place de la région de Tanger dans la chaîne globale de valeur (Humphrey, 2000). Premièrement, la qualification de la main d'œuvre montre une tendance à la montée en gamme, par une offre de formation, ainsi qu'une volonté d'employer les marocains dans toutes les phases des processus productifs. Cependant, M Jean François Gal, directeur du site de Renault Tanger, nous confie avoir du mal à fidéliser parfois ses salariés, du fait principalement de la jeunesse des employés (29 ans en moyenne) et de la population marocaine en générale. Dans ces circonstances, il semble que le projet

de la montée en gamme et du développement selon la théorie du vol d'oiseaux sauvages décrite par le japonais Akamatsu en 1937 et mis en application dans les pays d'Asie de l'Est, doit faire l'objet d'un effort social pour accompagner la transition économique du Nord du Maroc. La dépendance des Investissements Directs Étrangers et l'implantation des grands groupes laisse également une interrogation quant à la protection des intérêts locaux, notamment face à des multinationales telles que Renault ou encore l'implication de groupes chinois comme c'est le cas pour le projet de la cité Mohammed VI Tanger City Tech. Pour toutes ces raisons, on peut émettre quelques réserves quant à l'accomplissement du pari fait. En effet, s'il semble aujourd'hui que la machine ait été amorcée, le développement économique de l'hinterland et le développement social issu de ce gain d'activité est encore à construire. Avec une forte dépendance de variables internationales et en faisant de la région de Tanger un espace de projection des puissances économiques, le modèle de développement laisse à montrer ses preuves quant à sa durabilité et à sa viabilité.

⁷ Antoine Frémont, « Les ports, leviers de développement ? Opportunités sur la rive sud de la Méditerranée », *Afrique contemporaine* 2010/2 (n° 234), p. 59-71. DOI 10.3917/afco.234.0059

Schéma résumant les principaux facteurs de mise en cause de la stratégie mondialisée de développement sur le Détroit de Gibraltar



B - L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU DEVELOPPEMENT EN COURS

UN LITTORAL URBANISE QUI SUBIT DIVERS TYPES DE PRESSIONS

La colonisation au Maroc a favorisé une progression démographique qui s'est traduite par le déplacement de populations vers le littoral de la région Nord. À l'heure actuelle, 88% du littoral est urbanisé comme le reflète l'implantation des deux grandes agglomérations, à savoir Tanger et Tétouan. L'urbanisation croissante du littoral est également le fruit des mutations liées au tourisme et au port de Tanger Med. Suivant la logique de la « Vision 2020 », la taille du secteur touristique est censée être doublée en 10 ans par le développement d'activités de croisière, de terrains de golf (3400 hectares), de ports de plaisance et de complexes hôteliers le long du littoral susceptibles d'accueillir 41 000 lits et de créer 128 000 emplois (programme « Cap-Nord »).



Driss Nachite – Crédits Sophie Knapp

Si seulement 2% des projets ont été réalisés en 2015, des océanographes, tels que Driss Nachite, tirent la sonnette d'alarme au sujet des diverses pressions que subit le littoral portant qualifié d'espace fragile. Tout d'abord, il subit des pressions relatives à sa situation transfrontalière, à 14 km de Ceuta, c'est-à-dire l'économie informelle dont 20% de la population vit et les flux migratoires. Il subit également une pression foncière en raison des hôtels et du port Tanger Med de 4000 hectares. À l'échelle de la région du Nord, des pressions s'exercent sur les ressources du territoire. Si l'on prévoit une diminution drastique de la pluviométrie d'ici 2030, 2000 hectares d'espaces naturels seront aussi absorbés par le projet Mohamed VI Tanger Tech en partie de nature industrielle. Les conséquences actuelles du développement urbain sont d'ores et déjà criantes : 1000 hectares de zones humides et d'espaces sensibles (forêt, dunes bordières) ont disparu et environ 4 mètres de côte reculent par an en raison de l'érosion.

DES CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Alors que les principes du développement urbain se déclinent autour de l'intégration du territoire à l'échelle régionale et de la

protection de l'environnement, il n'en demeure pas moins que leur application concrète peine à se faire sentir comme en témoignent les conséquences environnementales évoquées ci-dessus. Ainsi, plusieurs types de conflits émergent de cette urbanisation peu contrôlée.

Conflits environnementaux	Conflits sociaux	Conflits de gouvernance
<p>Ressources hydriques : Si les terrains de golf et complexes immobiliers qui utilisent entre 300 et 600 L d'eau par nuit sont réalisés, les chercheurs prévoient de graves pénuries d'eau d'ici 2040. Cela peut être un facteur d'insécurité géopolitique.</p>	<p>Foncier : La population locale subit des expropriations sans recevoir d'indemnité. 100 000 hectares ont été vendus sans prise de connaissance par les propriétaires. Les populations les plus pauvres sont déplacées pour ces projets d'aménagement.</p>	<p>Déficiences du système organisationnel : Alors que les outils et instruments institutionnels et juridiques sont parfois mal adaptés, ils sont également mal utilisés. La formation des gestionnaires du littoral est inadaptée et le manque de coordination entre eux est lourd de conséquences.</p>
<p>Erosion : L'urbanisation linéaire le long de la côte est un facteur d'érosion. Plus largement, elle touche aux questions du droit d'aménité en raison de la privatisation qu'elle suscite.</p>	<p>Accès aux services : Une zone d'accueil de tourisme de luxe a engendré le déplacement d'une station de traitement des eaux usées d'une zone de 500 000 habitants vers cette zone accueillant 100 000 touristes.</p>	<p>Absence de coopération entre les pays du détroit : Si le détroit de Gibraltar est l'une des zones les plus fréquentées par la navigation, un flou juridique demeure sur les eaux territoriales posant ainsi la question de la responsabilité juridique des dégâts environnementaux sur le détroit de Gibraltar.</p>
<p>Ecosystèmes marins : Le détroit de Gibraltar est une zone riche en biodiversité (dauphins...). Les problèmes de délimitation des espaces maritimes et l'absence de continuité territoriale dans la protection maritime entre Ceuta, Mellila, le Maroc et Gibraltar bloquent toute régulation de la circulation maritime.</p>	<p>Emplois : La création du port de Tanger pose un problème d'employabilité puisque la population est insuffisamment formée. Aussi, l'éloignement du port à la ville de Tanger (30 km) pose la question de l'intégration des populations locales dans ce secteur. Les mêmes problèmes risquent de se poser pour la nouvelle cité.</p>	<p>Décalage temporel : Alors qu'une première directive sur la protection du littoral a émergé en 1993 au regard de sa dégradation, ce n'est qu'en juillet 2015 qu'est votée la loi dite « littoral ». À l'heure actuelle, les océanographes attendent d'autres textes d'application. 22 années se sont donc écoulées entre l'adoption de la loi et son exécution.</p>

LES PERSPECTIVES D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

À l'échelle de la métropole de Tanger, une préservation des milieux naturels, à savoir le littoral et les espaces forestiers, ainsi que le rapprochement des activités aux bassins d'emplois s'avèrent nécessaires. Bien qu'une dépollution du littoral de Tanger à Assilah ait été engagée, il semblerait que ces efforts demeurent encore insuffisants. Toutefois, notre saut au sein de la forêt Perdicaris nous a permis d'appréhender les efforts de reboisement dans le développement urbain. Les chercheurs insistent tout particulièrement sur la nécessité d'introduire la question du développement durable dans les lois et dans la planification urbaine (documents locaux et de protection du littoral notamment). Cette démarche permettrait une réglementation sur le long terme. Ainsi plusieurs éléments relatifs à l'action publique ont-ils été recommandés au cours de la mission d'étude :

- la décentralisation des moyens et du pouvoir.
- favoriser la gestion participative des biens publics.
- mener une politique d'inclusion, notamment sur les quartiers informels et sur les territoires producteurs de cannabis.
- intégrer la notion de risque dans les documents d'urbanisme.
- valoriser les ressources hydrauliques.

- avoir un budget dédié aux volets social et environnemental davantage transparent.

À l'échelle du détroit, Jesus Verdu insiste sur la nécessité d'une posture internationale pour une coordination relative à la circulation maritime. Les difficultés juridiques sur la délimitation des espaces maritimes favorisent la déresponsabilisation des Etats à l'égard de la protection du détroit que seules les institutions internationales peuvent palier.



Littoral sauvage d'Assilah au Sud de Tanger – Disponible sur asilahmaroc.e-monsite.com

C - UNE SOCIÉTÉ CIVILE QUI PALLIE AUX DEFAILLANCES DE L'ÉTAT

Pour Zoubir Chattou, un élément primordial qui explique que le printemps arabe au Maroc n'est pas eu l'ampleur qu'il a eu dans les pays voisins, c'est l'existence d'une société civile importante et très active qui permet d'avoir des "interstices" de dialogue entre l'Etat et le citoyen lambda. C'est un message que l'on a pu entendre également au cours de la visite de Tanger le premier jour avec Hanae Bekari et Malika Laroussi qui ont également insisté sur le rôle important que les associations, et en particulier celles des femmes, jouent dans l'animation et la rénovation des quartiers de Tanger. Enfin nous avons particulièrement perçu ce dynamisme de la société civile à deux niveaux : pour le développement des régions rurales enclavées, et pour l'accueil des migrants au Maroc. Pour Mohamed Charef, ce dynamisme associatif au niveau du développement rural en particulier, souvent à l'initiative des marocains résidant à l'étranger, a permis de faire évoluer des territoires là où l'Etat était complètement absent.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS RURALES ENCLAVÉES

Le rôle des transferts financiers dans le développement des régions marocaines :

Les transferts monétaires entre les émigrés marocains et leur famille sont un premier facteur de développement des territoires enclavés par la population elle-même. Or, Mohamed Charef nous a expliqué que dans le cas du Maroc, ces transferts financiers n'ont pas cessés de croître depuis 1966, date à laquelle le gouvernement marocain a établi une parité entre le franc et le dirham afin d'encourager ces transferts. En parallèle, l'Etat a également lancé une politique de mise à disposition de lots de foncier pour encourager les Marocains Résidant à l'Étranger à construire pour leur famille et pour eux. Enfin le développement d'un réseau bancaire dans toutes les grandes villes d'Europe (en France, Belgique, Pays-Bas etc.) mais aussi au Canada fait qu'aujourd'hui, toutes les banques marocaines sont présentes dans les endroits où vivent des immigrants marocains. Pour le Maroc, ce réseau bancaire international est un moyen de "*canaliser les transferts noirs*" selon la formule de Charef et apporte un double bénéfice pour le pays : en plus de drainer des financements dans les familles restées au pays, cela représente une source financière importante pour l'Etat.

Le développement d'association dans des régions enclavées :

Chaque été, ce sont entre un million et un million et demi de marocains résidant à l'étranger (MRE) qui reviennent au Maroc pour passer des vacances au Pays. Cependant lorsque les premières familles revinrent en voiture, et que les seules voies d'accès au village étaient des pistes, cela a entraîné rapidement la constitution de petites associations par-ci par-là pour réaliser des investissements collectifs (on rend service à la collectivité et à soi-même) et en premier lieu, des petites routes. Puis progressivement ce sont des systèmes électriques, des creusements de puits, des créations de petites écoles et de hammams, qui ont vu le jour grâce aux associations créées par les vacanciers marocains pour apporter plus de confort à leur famille et à eux même. Une de ces associations encore très active dans la région du Sud et qui illustre parfaitement ce dynamisme des MRE est l'association Immigration et Développement qui possède aujourd'hui une antenne à Paris également, pour réunir les marocains du Sud qui vivent à Paris.

En résumé selon Charef les associations des marocains résidant à l'étranger ont été depuis la fin des années 1980 de véritables acteurs du développement dans les régions enclavées du Maroc.

“La revanche du terroir”

Un nouveau phénomène de développement économique directement issu de la société civile rurale est le tourisme solidaire (dans les Régions Montagneuses du Rif, du Moyen Atlas et du Haut Atlas notamment), et on a ce que Mohamed Charef appelle aujourd'hui la “revanche du terroir”, avec la valorisation de produits du terroir qui ont acquis une notoriété à l'international : l'huile d'argan, le safran ou encore l'huile de figue de barbarie. Ces produits qui ont été mis en valeur sont repris à présent par d'autres structures ou ONG, à travers des projets comme ceux menés par la GIZ par exemple, pour accompagner promouvoir le développement dans les campagnes, aussi dans un objectif de stabilisation de la population rurale locale.

L'apport de la coopération européenne décentralisée :

Ce qui est important également c'est que les marocains émigrés qui reviennent au Maroc arrivent avec un carnet d'adresse, et c'est ainsi que peuvent se mettre en place des projets de coopération décentralisée entre les régions des pays européens et des régions spécifiques du Maroc (par exemple, il y a plusieurs partenariats entre la région PACA et la région du Rif car de nombreux Rifains sont émigrés en PACA).

Un développement limité - “l’immigré n’a pas vocation à être un agent de développement”

Pour Mohammed Charef, la société civile dynamisée par les marocains à l’étranger a permis un certain nombre d’avancées dans des régions périphériques où l’Etat est absent. Toutefois il a insisté sur cette dernière remarque *“l’immigré n’a pas vocation à être un agent de développement car l’immigré c’est aussi un investisseur, et un investisseur fait toujours le calcul de ce qui est intéressant. L’affectif joue mais ne fait pas tout, l’investisseur réfléchit surtout en terme de calculs d’avantages. Les marocains à l’étranger ont permis de désenclaver des régions par les routes, mais la conséquence c’est aussi que ces routes ont facilité le départ des résidents des zones enclavées. Il y a un moment où il faut que ce soit pris en main et relayé par un aménageur tel que l’Etat.”*

Une vision complètement différente de la solidarité

Pour les Ponts solidaires, l’idée n’est pas d’obtenir des logements auprès de l’Etat marocain, mais plutôt d’accueillir les personnes chez soi, de fournir les matelas, de permettre à ce que chacun se reprenne en main et développe son propre parcours et que l’on n’encourage pas à partir vers l’Europe qui est “un mirage”. Aïssatou Barry: *“L’Europe rend paresseux ! Ce n’est pas l’assistance dont il a besoin, mais le migrant a besoin d’être autonome ! Ce qu’il lui faut c’est être formé avec une formation professionnelle qui lui permette de se prendre en charge et de repartir avec son métier un jour dans son pays d’origine pour faire quelques chose”*

Synthèse de la matinée sur la migration – Crédits Sophie Knapp

UNE SOCIÉTÉ CIVILE ACTIVE EN MATIÈRE DE MIGRATIONS



Décalage entre les objectifs des projets officiels et les attentes des migrants

Parfois il semble qu'il y est un véritable décalage entre les attentes des personnes en migration, et les objectifs affichés des grandes ONG. Aïssatou Barry laisse exploser sa colère à ce sujet : *“Tout le monde parle de retour volontaire ! C'est bien beau ! Mais si tu retournes dans ton pays, que ça fait 10 ans ou 15 ans que tu es sorti, et que tu ne connais rien ! Tu vas retourner dans ton pays tu vas faire quoi ? Tu vas faire quoi ? Ce n'est pas ce que l'OIM (Organisation Mondiale pour l'Immigration) donne qui va t'aider. On parle de retours volontaires, ils vont se retourner comment ? C'est la honte de rentrer les bras vides en disant « non mais l'OIM va me donner 500 euros » ! Ce qui compte c'est pas les paniers alimentaires de l'aide humanitaire, mais plutôt si tu as appris quelque chose au moins à l'aventure, si tu rentres tu vas former d'autres personnes qui sont sur place !”*

Une société civile réellement dynamique ou un peu “cosmétique” ?

Une dernière limite que la Présidente des Ponts Solidaires nous donne contre la société civile marocaine, est le fait qu'il semble y avoir de nombreux projets affichés, mais avec peu de concrets derrière pour un bon nombre d'entre elles. *“L'intégration des migrants ça ne marche pas avec des rapports, ce qu'il faut c'est être en communication directe avec la personne, c'est comme ça qu'on fait l'intégration. Il faut connaître les besoins spécifiques des personnes, de quoi ont-elles besoin ? Il y a des gens qui organisent souvent des faux trucs, ils appellent les immigrants “on a des paniers alimentaires pour vous, venez !” et puis ils prennent des photos.. Mais ce que je peux vous dire c'est que sur Tanger ici, il n'y a qu'une seule organisation qui aide vraiment à l'intégration des immigrants c'est Caritas (ils payent le loyer des personnes pour un mois pour les aider à l'installation)”*.

D - LES LIMITES DU DEVELOPPEMENT DE L'ENCLAVE DE GIBRALTAR

L'espace septentrional du Déroit est aussi aujourd'hui l'objet d'une incertitude quant à la stabilité et à la pérennité de ses institutions, ainsi qu'à la faible étendue géographique de la juridiction.

En effet, si l'enclave a refusé à 96% la sortie de l'Union européenne lors du référendum de 2016, il n'en demeure pas moins qu'elle est souverainement rattachée au Royaume Uni, et qu'ainsi elle devrait sortir de l'Union européenne. L'invocation de l'article 50 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne en mars 2017 par Theresa

May a entamé les

Theresa May refuse de céder la souveraineté britannique à l'Espagne sans l'accord de la population de Gibraltar– Disponible sur express.co.uk

négociations de sortie.

Cette situation vient

s'ajouter aux nombreux nuages qui

viennent polluer tout développement ou réflexion transfrontalière. M



Macquisten, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de Gibraltar affirme que les relations sont inexistantes depuis l'avènement du gouvernement de M Rajoy. Le Brexit constitue aussi pour Madrid une opportunité pour faire valoir ses droits vis-à-vis de l'enclave. Bien qu'ayant déjà été rejetée 2002, la co-souveraineté continue à être invoquée par le gouvernement espagnol afin de

conserver voire s'accaparer une partie du rayonnement de Gibraltar. En effet, une enquête commandée en 2013 a révélé la grande importance du rocher pour l'économie du Campo, c'est-à-dire de la zone espagnole aux abords de l'enclave, zone qui connaît par ailleurs d'importantes difficultés économiques et sociales. Aussi notre dialogue avec le Maire de la Linéa, M Juan Franco Rodríguez, est-il éclairant. Des 70 000 habitants, dont 35 à 40% des actifs sont au chômage 10 000 se rendent chaque jour sur le Rocher pour travailler, et l'annonce du Brexit n'est pas sans rappeler les 6 000 emplois espagnols induits par l'activité de Gibraltar qui avaient été perdus lors de la fermeture de la frontière de 1969 à 1982. La ville connaît par



Edward Macquisten,
Directeur de la Chambre de
Commerce de Gibraltar –
Crédits Sophie Knapp

ailleurs des problèmes d'insécurité, dus notamment au commerce illicite induit par la présence proche des côtes africaines et le refuge fiscal de Gibraltar. Le maire nous a fait parvenir un sentiment d'abandon de la part de Madrid, qui n'investit pas assez le territoire, le laissant dans la dépendance économique de l'enclave. Cependant, au niveau de la Communauté autonome d'Andalousie, les choses commencent à changer avec le projet de développement économique au sein d'une zone franche qui permettrait de faire l'intermédiaire entre les nombreux avantages fiscaux de Gibraltar et l'accès au marché européen en cas de fermeture.



Traversée des piétons de la frontière...sur la piste de décollage de Gibraltar – Disponible sur letemps.ch

Côté Gibraltar, nous avons pu mesurer la nervosité des Gibraltariens et des britanniques à cet égard. Le 4 mai 2017, soit pendant notre voyage, dans un tweet, le président de la Commission européenne



Entrée des voitures dans Gibraltar – Disponible sur ladepeche.fr

Donald Tusk a reconnu à l'Espagne un droit de veto dans les négociations sur le statut de Gibraltar. En représailles de cette prise de position, le gouvernement de Gibraltar a intensifié les contrôles à la sortie de l'enclave, provoquant une queue de deux heures d'attentes pour les travailleurs rentrant chez eux. Plus qu'anecdotique, cette situation rappelle combien les économies sont imbriquées et que chaque action de Gibraltar a des répercussions de l'autre côté de la frontière.

CONCLUSION

La première partie de cette mission d'étude a été l'occasion d'appréhender la mondialisation sous l'angle de deux processus qui la caractérisent, la maritimisation d'une part, la métropolisation d'autre part. Si la maritimisation est ce qui définit la mondialisation depuis des siècles, la métropolisation est bel et bien le "défi majeur du XXIème siècle", selon les termes du géographe Renaud le Goix. Deux espaces sont, en effet, privilégiés pour l'élaboration de stratégies territoriales et pour la conduite de projets de développement, à savoir le littoral et la ville. Les littoraux de la région Nord du Maroc font l'objet de stratégies portuaires internationalisées et la ville de Tanger tend à devenir un pôle de croissance économique international par la concentration des activités grâce à une politique volontariste. C'est ainsi que la ville de Tanger est notre lieu d'observation des mutations du monde contemporain parce qu'elle bénéficie d'une attention toute particulière des pouvoirs publics. Ceci, dans un contexte où l'on privilégie les effets d'agglomération dans la création de richesse. Si le monde est devenu majoritairement urbain, notamment en matière de concentration démographique, l'espace rural constitue également, selon nos observations, un "défi majeur du XXIème siècle". Cet espace semble cependant, encore peu pris en compte dans les stratégies territoriales marocaines. Les brèves évocations par les intervenants des problèmes relatifs aux espaces ruraux (illettrisme, pauvreté) et ceux, par conséquent, engendrés par l'exode rural (habitat informel, accessibilité

limitée aux services) témoignent d'une *vision* des pouvoirs publics sur le long terme, mais en revanche, du manque de stratégies de développement du monde rural. Leur articulation avec les stratégies métropolitaines sont pourtant nécessaires dans l'équilibre territorial. Ainsi les "normes" de développement semblent-elles, à l'heure actuelle, davantage axées sur les espaces urbains tandis que les espaces ruraux ne constituent pas une priorité.

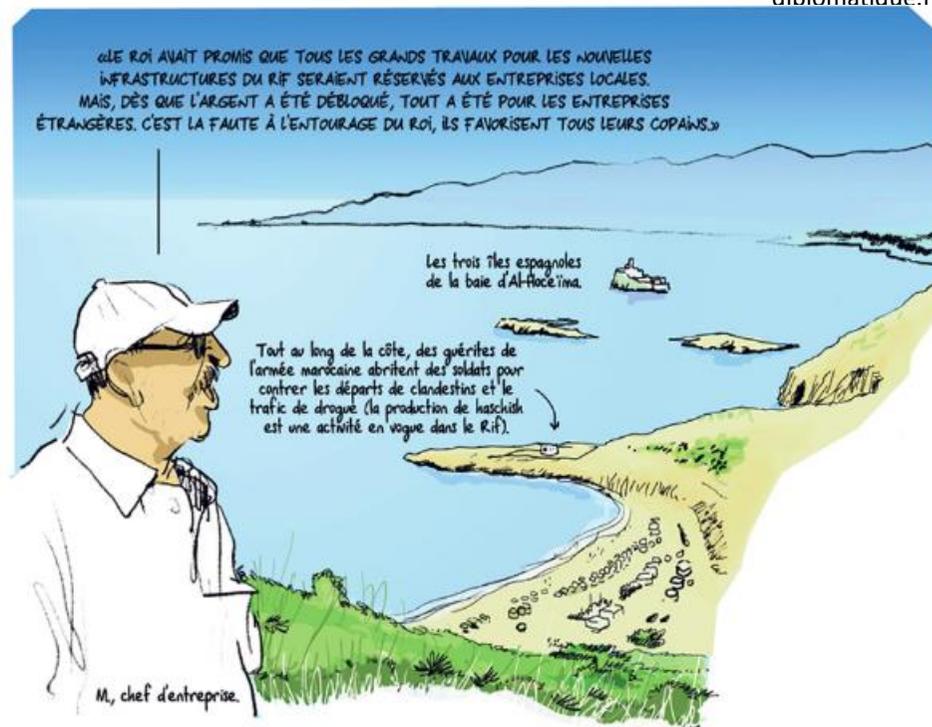
De notre voyage, ressort également que la mondialisation est en elle-même une question, une problématique. C'est en effet une manière d'interroger les territoires et les logiques institutionnelles qui le font vivre. Dans le cas du Maroc, nous avons pu constater que l'essor rapide de la région tangéroise causée par une entrée à très grande vitesse dans le jeu mondial laisse sans réponse quelques questions. Parmi celles-ci, notre plus grande interrogation porte sur les financements des programmes d'aménagement qui pose à son tour en filigrane la question de l'autonomie de la décision. En effet, dans quelle mesure peut-on affirmer que le Maroc possède une indépendance d'action si la majorité de ses financements provient d'investissements directs étrangers depuis l'Europe, le Golfe, l'Asie parmi d'autres ? Cette question plante à son tour la problématique de la concertation avec l'échelle locale, puisqu'il est vrai que des arrangements peuvent être trouvés, mais sont souvent appliqués sur des logiques hors-sols, ou d'extraterritorialité. Enfin, des questionnements subsistent quant à l'avenir des projets d'aménagement, notamment les projets de villes nouvelles, à l'image de Cherafate, qui demeure vide, mais aussi demain de

la cité Mohammed VI Tanger City Tech, qui prévoit l'installation de pas moins de 300 000 habitants à terme.

La population Tangéroise est jeune et en pleine accroissement. La consule de France, comme le PDG de Renault, soulignent d'ailleurs les difficultés à "canaliser" une population très dynamique. Dans la bouche du dirigeant de la multinationale française, on peut comprendre en ces termes une volonté d'éviter tout "désordre" émanant de ces jeunes travailleurs aspirant peut être à des salaires plus élevés, à une amélioration des conditions de travail, et à une représentation syndicale. Par ailleurs, la population tangéroise est de plus en plus qualifiée mais le manque de débouchés professionnels freine son ascension sociale. De plus, cette nouvelle classe moyenne, diplômée mais sans emplois, est davantage demandeuse de démocratie et de droits politiques et sociaux. Le Maroc reste en effet un pays où les inégalités demeurent criantes, et dans la majorité des cas, le touriste et "le riche" ont souvent la priorité. Ainsi, comme il l'a été mentionné précédemment, une station d'épuration qui devrait desservir plus de 500 000 habitants a été supprimée au profit d'une place réservée à un complexe hôtelier de luxe pour 50 000 touristes. Ces injustices sociales, comme la corruption, deviennent inacceptables pour beaucoup. La Consule nous a ainsi rappelé dès notre arrivée la révolte des habitants d'Al Hoceima provoquée par la mort dramatique du poissonnier Mouhcine Fikri, broyé alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise confisquée dans une benne à ordures. Quel avenir pour la population

Tangéroise ? Le développement économique sera-t-il relayé par une réduction des inégalités et par l'instauration d'un système plus démocratique ? Verra-t-on les intérêts étrangers et capitalistes l'emporter sur ceux des habitants du Rif, et notamment ceux de l'arrière-pays ? Quelle biodiversité subsistera de cette croissance couleur béton, tirée par l'industrie portuaire et touristique à grande échelle ?

Caricature publiée dans Le Monde Diplo du 29 Mai 2017 – Disponible sur monde-diplomatique.fr



BIBLIOGRAPHIE

Articles recommandés pour approfondir les thématiques :

- AFSABI Kenza, MOUNA Khalid, « Cannabis dans le Rif central (Maroc) », EspaceTemps.net, 2014.
- ARAB Chadia, « Le troisième âge : le “migrant inutile” », Hommes et migrations, 1303 | 2013, 47-55.
- MAREI Nora, BARON-YELLES Nacima. « Penser le détroit de Gibraltar pour figurer l’entre-deux ». Belgeo : Revue Belge de Géographie, National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie, 2013, <http://belgeo.revues.org/10632>.
- CHAREF Mohammed, Le Maghreb central face à ses migrations : le cas du Maroc. Regards sur les migrations tunisiennes, Agadir (Maroc) Editions Sud Contact, pp.307-338, 2009.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00609833/document>
- MAREI Nora, « Le détroit de Gibraltar dans la mondialisation des transports maritimes », EchoGéo [En ligne], 19 | 2012, mis en ligne le 10 février 2012, consulté le 22 mars 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/12919>
- NIES Susanne, « Les enclaves : " volcans " éteints ou en activité », Revue internationale et stratégique, 1/2003 (n° 49), p. 111-120.

URL : <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2003-1-page-111.htm>

- PARRA CRAVIOTTO Lola, À Gibraltar, dernière colonie d’Europe, Le Monde diplomatique, octobre 2016
URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/2016/10/CRAVIOTTO/56427>
- PERALDI, Michel, Economies criminelles et mondes d’affaire à Tanger, Focus sur Tanger, Août 2016, p 179-192. URL : http://www.kas.de/wf/doc/kas_46222-1522-3-30.pdf?160830111318
- PIERMAY Jean-Luc, « La frontière, un outil de projection au monde. Les mutations de Tanger (Maroc) », Espaces et sociétés, 3/2009 (n° 138), p. 69-83.
URL: <https://hommesmigrations.revues.org/2550>

Bibliographie utilisée pour le rapport :

ALBERTO Elena, VAL CUBERO Alejandra, « La frontière espagnole au nord de l’Afrique. Des regards croisés », *Filmer les frontières*, Saint-Denis cedex 02, Presses universitaires de Vincennes, « Esthétiques hors cadre », 2016, p. 93-104.

PARVATI NAIR, « Europe’s “Last” Wall : Contiguity, Exchange, and Heterotopia in Ceuta, the Confluence of Spain and North Africa », dans Benita Sampedro et Simon Doubleday (dir.), *Border Interrogations. Questioning Spanish Frontiers*, New York/Oxford, Berghahn, 2008, p. 31. Via Elena Alberto, Val Cubero Alejandra, « La frontière espagnole au nord de l’Afrique. Des regards croisés »,

Official Journal of the European Communities, L 239, The Schengen acquis, Agreement on the accession of the kingdom of Spain, Final Act (III, 1, b), 22/09/2000, p. 73.

FERRER GALLARDO Xavier, « Acrobacias fronterizas en Ceuta y Melilla », op. cit., p. 138. Via Elena Alberto, Val Cubero Alejandra, « La frontière espagnole au nord de l’Afrique. Des regards croisés »,

FIEVET Marc, « Gibraltar », Editions Robert Lafont, 2012

FREMONT Antoine, « Les ports, leviers de développement ? Opportunités sur la rive sud de la Méditerranée », *Afrique contemporaine* 2010/2 (n° 234), p. 59-71. DOI 10.3917/afco.234.0059

MACHADO Andrés, “Gibraltar recibirá piedras de Marruecos para seguir ganando terreno al mar”, *EL MUNDO*, 04/10/2013

Analyse Territoriale et enjeux du développement du SDAU du Grand Publications de l’IAU-IDF, 2016

ABOUSSI Mourad, « Les politiques de connexion avec la diaspora marocaine », *Hommes et migrations*, 1303 | 2013, 119-126.

URL: <https://hommesmigrations.revues.org/2568>

ALAOUI Rachid, « Peut-on parler de diaspora marocaine ? », *Hommes et migrations*, 1303 | 2013, 7-15

URL: <https://hommesmigrations.revues.org/2543>

CHAREF Mohammed, CEBRIAN Juan A., « Des pateras aux cayucos : dangers d’un parcours, stratégies en réseau et nécessité de passeurs », *Migrations Société* 2009/5 (N° 125), p. 91-114. Disponible sur Cairn.

CIMADE et GADEM, *Rapport Conjoint, Ceuta et Melilla centres de tri à ciel ouvert aux portes de l’Afrique*, 2015.

URL: http://www.gadem-asso.org/wp-content/uploads/2016/05/Rapport_conjoint_Ceuta_et_Melilia_centres_de_tri_a_ciel_ouvert_aux_portes_de_l_Afrique_2015.pdf

Conseil National des Droits de l'Homme, Etranger et Droits de l'Homme au Maroc : Pour une politique d'Asile et d'Immigration radicalement nouvelle, 2013, Rabat.

URL:<http://www.cndh.org.ma/fr/rapports-thematiques/conclusions-et-recommandations-du-rapport-etrangers-et-droits-de-lhomme-au>

MOURJI Fouzi, FERRIE Jean-Noël, RADI Saadia, ALIOUA Mehdi, Les migrants subsahariens au Maroc – enjeux d'une migration de résidence, Publié par Konrad Adenauer Stiftung, 2016, Rabat.

URL:http://www.kas.de/wf/doc/kas_47249-1522-3-30.pdf?161130105443

SAYAD, Abdelmalek “Les trois âges de l'émigration algérienne en France”, in Actes de la recherche en sciences sociales, 1977, pp. 60-79.

URL:http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_15_1_2561

VALLUY Jérôme, « Le HCR au Maroc : acteur de la politique européenne d'externalisation de l'asile », L'Année du Maghreb, III | 2007, 547-575.

URL: <https://anneemaghreb.revues.org/398>

AFSAHI Kenza, CHOUVY Pierre-Arnaud, « Le haschich marocain, du kif aux hybrides », Drogues enjeux internationaux, N° 8, OFDT, 8 P.FEVRIER 2015

UNDOC, Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Résumer analytique, Rapport mondial contre les drogues, 2016

URL :

https://www.unodc.org/doc/wdr2016/WDR_2016_ExSum_french.pdf

Crédits photo de la page de garde : Priscilla De Roo